

Montpellier

Notre ville

M

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 166 SEPTEMBRE 1993

JARDIN DU CORUM

un nouveau chemin de circulation
pour les piétons entre
les quartiers Verdanson,
Beaux-Arts, Les Aubes
et la place de la Comédie



16 OCTOBRE 1993
BIENVENUE
AUX NOUVEAUX
MONTPELLIERAINS
(PAGE 3)

FOIRE

45^{ème} FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER

L'EUROPE EST A LA FOIRE

PARC EXPO 15-24 OCTOBRE

PARC EXPO M

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HORAIRES

Vendredi	15 octobre	11h à 21h
Samedi	16 octobre	10h à 22h
Dimanche	17 octobre	10h à 21h
Lundi	18 octobre	11h à 21h
MArDi	19 octobre	11h à 22h
Mercredi	20 octobre	11h à 21h
JeuDi	21 octobre	11h à 21h
Vendredi	22 octobre	11h à 22h
Samedi	23 octobre	10h à 22h
Dimanche	24 octobre	10h à 20h

ACCES

Navette de cars entre la Gare Routière et le Parc des Expositions (Tarif : 6 frs).
Voitures : par Autoroute A9 sortie Fréjorgues Montpellier Est. Par Montpellier, direction Aéroport. Parking visiteurs.

TELEPHONE 67 64 12 12

Avec les élus de la Commission Enseignement et les fonctionnaires de la Mairie, j'ai fait la tournée des écoles le 7 septembre, jour de la rentrée.

J'ai pu ainsi avec plaisir rencontrer parents, élèves, personnel, instituteurs et directeurs d'écoles. J'ai écouté les uns et les autres et nous avons réglé ensemble quelques petits problèmes.

Le sentiment unanime est très positif. Cette rentrée 1993 pour les Maternelles et les Primaires de Montpellier s'annonce sous d'excellents auspices, grâce aux améliorations nombreuses que nous avons apportées, depuis des années, et cet été encore.

Faisons ensemble un tour d'horizon de ce que nous avons fait pour bien accueillir les enfants en ce mois de septembre.

UNE NOUVELLE ÉCOLE : BLAISE-PASCAL, DANS LE QUARTIER DE PORT MARIANNE

L'école Blaise-Pascal, dans le quartier de Port Marianne, a ouvert ses portes à la rentrée. A terme, ce groupe scolaire résolument moderne, gaiement coloré et fonctionnel, abritera une école maternelle et une école primaire disposant chacune d'une entrée et d'une cour de récréation indépendantes. Les deux écoles se partageront un patio et seront jumelées par deux classes mitoyennes. C'est la première tranche, constituée par l'école maternelle, qui a été ouverte à la rentrée, accueillant provisoirement une classe primaire et une classe maternelle.

La deuxième tranche, représentant six classes primaires, sera construite pour la rentrée 1995. Le programme de construction suivra donc le développement de l'urbanisation de ce quartier de Port Marianne et accueillera sans difficulté les nouveaux habitants du secteur.

Le coût total de l'école, 12 MF, est entièrement pris en charge par la Ville de Montpellier.

TRAVAUX DE RÉNOVATION ET AMÉLIORATION DANS LES ÉCOLES DE MONTPELLIER

Dès le début des vacances scolaires, artisans et techniciens sont entrés en action dans les écoles primaires et maternelles pour rénover, réparer, repeindre, ou tout simplement faire le grand ménage.

Faisons le point d'un certain nombre de gros travaux :

• **Louis-Blanc et Jean-Jacques-Rousseau**
Compte tenu de la baisse des effectifs des écoliers du centre-ville, l'école Jean-Jacques-Rousseau se retrouvait avec une classe unique. Cette classe est désormais accueillie dans les locaux de l'école Louis-Blanc qui disposait d'une superficie importante. Quant à l'école Jean-Jacques-Rousseau, elle devient maternelle en remplacement de l'école Jean-Macé dont les locaux étaient trop exigus.

Tout cela a nécessité des travaux importants dans les deux écoles, création d'une classe et d'une salle d'activité à l'école Louis-Blanc, d'un restaurant scolaire, d'un dortoir, d'une salle polyvalente et de nouveaux sanitaires à Jean-Jacques-Rousseau. Coût total des travaux : 350 000 F.

• **Jeanne-d'Arc - Chaptal**
Les conditions d'hygiène et de sécurité de l'école maternelle Chaptal et de l'école primaire Jeanne-d'Arc ne correspondaient plus aux normes actuelles. Pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions et faire face à l'accroissement des effectifs, nous avons aménagé le rez-de-chaussée de l'école primaire en restaurant scolaire. Cette restructuration a entraîné le réaménagement du premier étage de Jeanne-d'Arc et la transformation en salle d'accueil de l'ancien restaurant scolaire de l'école Chaptal. Coût des travaux, entièrement financés par la Ville : 1 350 000 F.

BONNES FÊTES DE KIPPOUR

Georges Frêche, maire de la ville de Montpellier et le Conseil Municipal présentent à la communauté juive de l'agglomération montpelliéraine tous leurs vœux pour la nouvelle année 5754 et leur souhaitent de bonnes fêtes de kippour.

• **Alain-Savary**

L'école maternelle Alain-Savary, située dans le nouveau quartier, en pleine expansion, du Val-de-Croze / Montpellier-Village, a ouvert ses portes en septembre 1992 avec quatre classes.

Depuis la rentrée 1993, elle accueille deux classes supplémentaires, dont une classe de C.P. D'autre part, des aménagements ont été faits cet été, notamment dans la cour de récréation, plus belle et plus ludique grâce au traçage de jeux au sol. Par ailleurs, la bibliothèque a reçu une dotation de livres, et elle est maintenant opérationnelle.

En septembre 1994, l'école primaire ouvrira avec six classes et un restaurant scolaire. En raison des effectifs, il est envisagé une extension du projet initial, comprenant la réalisation de quatre classes primaires supplémentaires, soit dix classes à terme. Coût total de l'opération, entièrement à la charge de la Ville : 13 MF.

• **Mozart**

En concertation avec les parents d'élèves et la directrice de l'école que nous avons rencontrés le jour de la rentrée, je me suis engagé à faire les travaux pour accueillir une classe supplémentaire, si l'Inspection Académique accorde le nouveau poste d'instituteur nécessaire compte tenu des effectifs : ouverture d'une salle de classe supplémentaire, transfert de la bibliothèque du rez-de-chaussée au premier étage, aménagement de deux dortoirs supplémentaires.

L'ÉCOLE SERA TOUJOURS NOTRE PRIORITÉ. BONNE RENTRÉE !



LES ÉCOLIERS POURRONT BIEN MANGER AVEC LA CARTE MIDI

Innovante, la Carte Midi, très simple à utiliser, est une carte à puce qui permet la commande et le paiement des repas et des temps d'accueil des écoliers en dehors du temps scolaire. Expérimenté avec succès depuis 1988 dans huit écoles, le système va être étendu aux 125 écoles de la ville. En quatre ans, les objectifs et la conception de cette carte ont été peaufinés, permettant aujourd'hui sa généralisation dans les meilleures conditions de mise en œuvre. Le choix technique a été dicté par le grand nombre d'utilisateurs de la restauration scolaire : 10 à 12000 personnes par jour. Le système, conçu par le Service informatique de la Mairie, est original et présente de nombreux avantages. Plus de sécurité, pas de risque d'erreurs et moins de gaspillage. Fin 93, 37 écoles bénéficieront déjà du système, et l'extension à l'ensemble des écoles de la ville sera terminée dans trois ans.

"BONNES NOTES"

La rentrée cette année, c'est aussi la multiplication des projets d'animations pédagogiques, sportifs, et culturels. Je tiens ici à rendre hommage aux enseignants et à l'ensemble des personnels des écoles, qui tissent au quotidien les conditions de la réussite et du bien-être des écoliers montpelliérains. Leur compétence et leur dévouement sont reconnus par tous.

Il se passe sans cesse des choses formidables dans les écoles de Montpellier. Il fallait le faire connaître. C'est l'objectif du nouveau journal bimestriel "Bonnes Notes". Ce journal, réalisé par les Services de la Ville en étroite liaison avec les enseignants, les parents d'élèves, les écoliers, veut être un instrument de dialogue et traduit l'importance que la Ville de Montpellier a toujours accordée aux enfants. Les premières années de formation sont essentielles pour leur avenir. Nous voulons leur donner à tous les meilleures conditions d'épanouissement et d'études. C'est l'ambition légitime d'une ville comme la nôtre que nous partageons ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 1993
Georges Frêche, Maire de Montpellier

16 OCTOBRE :

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTPELLIÉRAINS
Pour cette journée d'information et de convivialité, l'inscription est obligatoire auprès de l'Office de Tourisme du Triangle (place de la Comédie).
Tél. 67 58 65 78.

Derrière l'eau, un métier.

Quand vous buvez un verre d'eau claire, à quoi pensez-vous ?
A rien. Au plaisir de vous désaltérer.
C'est à nous de prévoir, concevoir, contrôler pour que cette eau arrive claire à votre verre.
Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.

RENDRONS SERVICE A LA VIE

CHAUFFAGE : dépannage, installation, contrat d'entretien, chaudière :

Fuel • Gaz • Pompe à chaleur Solaire • Climatisation

CHAINEGAZ
VOTRE INSTALLATEUR
AGRÉÉ par GAZ DE FRANCE

JACQUES LYRON
Fax 67 22 37 10

Les Alquerelles Basses - 171, rue de la Géode
34000 Montpellier - Tél : 67 65 48 93

SPECIAL INVESTISSEURS

A deux pas du Corum dans un parc classé

Investissez dans **un studio*** ou **un 2 pièces**

"LA RESIDENCE DU CHATEAU"
réalisation de grande qualité
* à partir de 250.000 F

67 60 72 44 de 14h30 à 18h

LE BUNETEL CREAVILLE
PROMOTION S.A. S.A.R.L.

ETEC ETUDES TECHNIQUES MAÎTRISE D'ŒUVRE ET COORDINATION DE TRAVAUX

Leader régional de sa profession

INFRASTRUCTURE - BATIMENT - REHABILITATION ENVIRONNEMENT

21, rue Maurice le Boucher - BP 3560 - 34048 Montpellier Cedex 1
Téléphone : 67 47 93 00 - Fax : 67 69 29 23

MBTP

TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT
AUTOROUTES - AERODROMES
ASSAINISSEMENT - VOIERIE
TERRAINS DE SPORTS
COLLECTIVITES
INDUSTRIELS ET PARTICULIERS

NOTRE TECHNIQUE VOTRE ENVIRONNEMENT

AGENCE DE MONTPELLIER
Z.A. Les Carteirades - Lot n° 25 - 34830 JACOU
Tél. : 67 59 18 18 - Fax : 67 59 46 31

PREVENTION DE LA DELINQUANCE : 1.320.000F EN 1993

Le Conseil Municipal a adopté dans sa séance du 30 juin le contrat d'action de prévention 1993. Ce contrat conclu avec l'Etat repose sur une politique partenariale concertée et coordonnée au sein du Conseil Communal de Prévention présidé par Christine Lazerges, Adjoint au Maire. Grâce à un réseau d'institutions et

locales. La programmation 1993 qui s'inscrit dans la continuité de l'action déjà entreprise en matière de prévention sociale, prévention de la récidive, prévention de toxicomanies et d'aide aux victimes, prévoit la mise en oeuvre de 37 opérations réparties en actions globales et actions de quartier visant prioritairement les populations



Signature en octobre 1991 du contrat triennal de prévention de la délinquance en présence de Georges Frêche, maire, Bernard Gérard, préfet de l'Hérault, et Christine Lazerges, adjointe au maire.

d'associations qui unissent leurs expériences et leurs efforts quotidiens au regard d'une réalité sociale en pleine évolution, la Ville de Montpellier affirme sa volonté d'adapter le mieux possible la cohérence des actions à la diversité des situations

marginalisées, les plus en difficulté. L'engagement financier de la Ville et l'Etat pour ce dispositif s'élevait cette année à 1.320.000 F. A titre indicatif, le programme mis en oeuvre en 1992 a concerné, toutes opérations confondues, plus de 10.000 personnes.

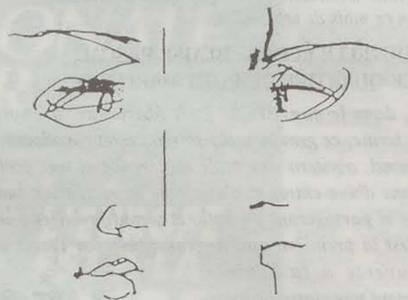
6900 PERSONNES VONT BENEFICIER DES MESURES D'ALLEGEMENT DE LA TAXE D'HABITATION EN 1993



Lors du Conseil Municipal du 26 janvier 1993, la Ville a lancé un Plan de Solidarité comportant 80 mesures sociales. La mesure n°46 de ce plan social prévoit un allègement de la taxe d'habitation pour les familles nombreuses (3 enfants et plus ou 3 personnes à charge et plus). Cet allègement concerne l'abattement pour charge de famille. Il est fixé actuellement au seuil de 15% de la valeur locative moyenne de la commune. Cet abattement va être majoré de 10 points et être porté ainsi au taux maximum de 25% prévu par la loi. 6900 familles sont concernées par cette mesure dont l'incidence sur les feuilles d'imposition apparaîtra en septembre-octobre 1994.

unafam

Union nationale des amis et familles de malades mentaux



UN AUTRE REGARD SUR LA MALADIE MENTALE

L'Union nationale des amis et familles de malades mentaux lutte depuis 30 ans pour que tombe le tabou concernant les maladies mentales, pour améliorer les conditions de vie et de traitement des malades et pour apporter un soutien aux familles.

La maladie mentale est une maladie affreuse que l'on connaît très mal. Il y a une personne de son entourage qui a eu des troubles mentaux. C'est heureusement terminé aujourd'hui. Je n'ai fait qu'effleurer le problème mais j'ai pu mesurer ce que cette maladie représentait pour les familles. C'est souvent après une douloureuse expérience personnelle que se recrutent les membres de l'UNAFAM, Union Nationale des Amis et Familles des malades mentaux. Forte de près de 8000 membres au niveau national, cette association est activement présente à Montpellier. Son objectif est d'apporter un soutien aux familles et aux proches des malades mentaux. Le soutien est avant tout psychologique. Les familles sont très souvent désemparées devant ce qui leur arrive et il existe encore un tabou très fort sur cette maladie. "Véritable fléau, la maladie mentale est trop souvent vécue comme une fatalité, comme une tare à escamoter. Beaucoup de malades sont encore trop souvent éloignés de soins médicaux ou de soutiens sociaux. Beaucoup de familles restent isolées, ou le deviennent." Ce constat dressé par les responsables de l'UNAFAM est d'autant plus inquiétant que le pourcentage de gens frappés par les maladies mentales est impressionnant : 2% de la population française répertoriée, et plus vraisemblablement 5 à 6% si l'on tient compte de tous les types de pathologie.

D'autre part la psychiatrie, malgré d'importants progrès, est une science qui présente de nombreuses zones d'ombre. Les causes des maladies du psychisme sont mal connues ou mal cernées et la guérison, ou rémission, incertaine. Le spectre de la rechute plane au dessus de ces malades dérangeants, au comportement imprévisible. La société exclut le malade. L'oreille attentive que prêtent les membres de l'UNAFAM au désarroi des familles est fondamentale. Elle permet de dédramatiser. "En fait, précisent les responsables de l'association, nous faisons de l'écoute active. Pour les familles la situation est souvent dramatique et nous essayons d'apporter un autre regard sur les problèmes pour les aider à mieux supporter leur malade. Nous suivons pour cela des séances de formation afin d'être plus positifs et efficaces. Nous travaillons aussi en étroite collaboration - mais sans jamais se substituer à eux, bien sûr - avec les soignants : médecins, infirmiers, travailleurs sociaux..." Au delà de cette aide psychologique et de cette action de fond, l'UNAFAM joue un rôle de représentation des malades et de leurs familles pour défendre leurs intérêts matériels et moraux. Elle offre des conseils juridiques et des informations sur la protection sociale et sur les démarches à entreprendre (COTOREP, Allocation, pension...). Elle est membre des instances consultatives auprès des pouvoirs publics, et participe aux

réflexions menées sur la politique de santé mentale par le gouvernement. Par des bulletins trimestriels, des réunions, des congrès, elle contribue à tenir les familles au courant de l'évolution des choses dans les domaines scientifiques, médicaux, médico-sociaux, sociaux, juridique, etc. Enfin, elle gère des structures destinées aux malades. Ainsi, dans l'agglomération de Montpellier, elle gère avec succès depuis sept ans un stage de réinsertion, et avec des soignants de l'hôpital de la Colombière, deux clubs d'animation et de loisirs, l'un dans l'Ecusson, l'autre à Lunel. Par toutes ces actions, tant au niveau national que sur le terrain, l'UNAFAM lutte depuis 30 ans pour changer les mentalités et pour que désormais le malade mental ait sa place dans la cité. Si vous avez un malade mental dans votre famille, n'hésitez pas à pousser la porte de la permanence de l'UNAFAM. Vous y serez reçu avec chaleur et amitié par des bénévoles qui s'efforceront de vous reconforter et de vous conseiller.

UNAFAM
155, rue de l'Agatois, La Paillade
34080 Montpellier
Tél. : 67.40.14.02
Permanence
le mardi de 14h30 à 17h30
(prendre R.V. par téléphone).
Président : G. Rouzaud
Vice-Président : A. Beluche

RESIDENCE-FOYER BEL JUEL

ACCOMPAGNER LA VIE !

Primé par la Fondation de France, le projet de vie de la Résidence-Foyer Bel Juel fait de Montpellier une ville pilote en matière d'accompagnement de vie de la personne âgée.

En posant la première pierre de l'extension de la Résidence-Foyer Bel Juel, le 16 juillet dernier, Georges Frêche rappelait l'importance de la solidarité, "complément nécessaire du dynamisme". Ce n'est certes pas un hasard, en effet, si le C.C.A.S. de Montpellier dispose aujourd'hui du deuxième budget de la Ville, après celui des écoles. A côté de l'image de la Technopole, créatrice d'emplois, qui mobilise près de 75% de la population active, la Ville souhaite accorder toute sa vigilance et son soutien au 25% restant. Pour eux, un effort spécial a été demandé. Plusieurs mesures ont été prises pour favoriser l'accès à l'emploi, à la vie de la cité, à des conditions de vie plus dignes. Un élan de solidarité qui semble plus juste, en particulier lorsqu'il s'agit de ceux de nos concitoyens qui font partie du troisième ou quatrième âge et qui méritent aujourd'hui toute notre considération, puisque ce sont eux, hier, qui ont bâti notre ville !

UN PERSONNEL POLYVALENT, POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE AGE

L'évolution des comportements sociaux, la mise en place par le C.C.A.S. des services de maintien à domicile (Aide-ménagère, Portage des repas, télé-alarme, soins à domicile) et l'allongement de la durée de vie ont conduit la Ville dans sa politique d'accueil de personnes âgées, à intégrer ces nouvelles données pour offrir un service plus performant et adapté. La moyenne d'âge des résidents de foyers pour personnes âgées étant ainsi passée à 83 ans, il est certain que c'est une véritable politique gérontologique qui a dû être menée sur l'ensemble des Foyers gérés par le C.C.A.S. Cette politique se traduit par des aménagements architecturaux particuliers, la formation d'un personnel spécialisé, l'introduction de professionnels nouveaux. La Résidence Bel Juel qui fait l'objet d'un projet pilote, est l'une des sept structures résidentielles réparties et intégrées dans les quartiers. Construite en 1981, cette unité d'une capacité de 83 lits, tenant compte des formes de dépendances pouvant survenir chez les personnes âgées à la suite du vieillissement a décidé de se doter d'outils perfor-

mants afin d'assurer la continuité de la prise en charge des résidents dans un lieu de vie évolutif. "Le constat de fonctionnement des Résidences pour personnes âgées, dans les années 70, se limitait aux fonctions de logement, de la restauration, de l'animation, de l'entretien, explique Daniel Bosc, Directeur de la Résidence Bel Juel. On s'est aperçu que lorsqu'on voulait prendre en charge les personnes âgées, tous ces secteurs prenaient trop d'importance l'un par rapport à l'autre. Les soins infirmiers étaient privilégiés par rapport à l'animation, à la restauration, etc. Ce que nous voulons, c'est introduire une notion de polyvalence tout en respectant la spécificité de chacun !". Une gageure intellectuelle, direz-vous ? A Bel Juel, certes, les personnes âgées restent toujours dans les appartements, mais une notion supplémentaire de "lieu de vie" a été créée, coordonnée par une fonction directrice très présente. "Dans cette prise en charge des résidents, tous les vecteurs sont égaux. Si un agent de service intervient auprès d'une personne âgée pour lui donner le petit déjeuner, mais qu'il lui ouvre la fenêtre, il fait du soin ! La



notion de soins infirmiers éclate, c'est une notion de soins globale qui se met en place. L'infirmière, elle, fait du soin infirmier, elle va faire du relationnel, elle peut donner un renseignement administratif, etc. Chaque agent conserve sa spécificité, mais accepte cette part de polyvalence."

DES UNITES SPECIALES POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES OU DESORIENTEES

Il a donc fallu former les esprits à ce nouveau fonctionnement. Entamé en 1990, le projet de Bel Juel a eu la parti-



André Vézinhét, sénateur, président du CCAS, en posant la 1^{re} pierre de l'extension de la résidence Bel Juel a rendu hommage au dynamisme et à la compétence du personnel.

cularité de mener conjointement la construction du projet de vie et du projet institutionnel. Emanant de la base, le projet de vie s'est donc construit lentement, avec les représentants des familles, de l'ensemble du personnel et, dans la mesure du possible, des résidents eux-mêmes. "Pendant une phase de sensibilisation, le personnel a été amené à s'interroger sur l'opportunité de continuer à travailler auprès des personnes âgées de manière tradition-

"J'ai eu la chance, un jour, de voir arriver dans mon bureau, les représentants des groupes de travail qui m'ont dit : « Nous pensons que pour que le projet de vie soit crédible, il faut que le personnel s'engage par écrit ». Une charte a donc été établie au mois de juin. Très simplement, elle définissait la philosophie des lieux à l'attention des résidents : « C'est nous qui allons chez vous et pas vous qui rentrez chez nous ». Ce qui signifie que les notions de vie privée et d'intimité doivent être maintenues et privilégiées. Ce n'est pas l'infirmière hospitalière qui rentre dans une chambre pour faire une piqûre. On frappe d'abord et on demande si on peut entrer !"

Ce fonctionnement a nécessité la mise en place d'une méthodologie de gestion très rigoureuse dans laquelle le personnel a les moyens d'être libre tout en évoluant autour d'une colonne vertébrale très solide. L'emploi du temps de chaque agent, coordonné par la direction, est découpé en tranches horaires de demi-heure. "Je demande à chacun de mettre les branches, les feuilles et les fleurs. Mais le tronc d'arbre, personne n'y touche." Cette cohésion entre la base et la direction a permis lors de l'étude de faisabilité du projet d'organiser le fonctionnement de la résidence de manière très précise. L'opération "Nid d'abeille" menée avec des architectes, a permis en effet, de déterminer les lieux géographiques, les surfaces nécessaires, dans l'espace existant ou à construire qui correspondait aux besoins réels de fonctionnement. Ainsi, la Résidence, tout en conservant son entité Bel Juel, devenait un espace sectorisé construit autour d'un cœur vivant, le "L.E.A." (Lieu d'échange et d'animation). C'est autour de cet espace qu'ont été créés deux lieux de vie de 12 lits pour personnes âgées dépendantes et per-

sonnes âgées désorientées, en s'inspirant de l'expérience "Cantou". "Dans cette configuration, on s'appuyait ainsi sur le centre de soins infirmiers existant dans la Résidence, mais on créait aussi un centre de prévention pour lequel on a mis en place ou prévu différentes activités (Balnéothérapie, ergothérapie, musicothérapie...) sans parler des services traditionnels, techniques, restauration, etc..."

Ce programme de Bel Juel construit pour un coût de 10 millions de francs, représente une "première". Il est appelé à se développer dans l'ensemble du réseau des Résidences du C.C.A.S. de la Ville. Il témoigne de l'intérêt de la Municipalité pour permettre à nos aînés une meilleure adéquation à l'allongement de la durée de vie et aux conditions matérielles qui en résultent. Après la création de la Carriera, l'extension et la réhabilitation de Saint-Côme, des travaux de mise aux normes sont en cours à la Résidence des Aubes. Enfin, dans les deux années à venir, sont prévues la construction d'une Résidence-Foyer au Val de Croze et la mise en place d'un accueil de jour dans ce même lieu (Mas de Bagatelle).

ENGAGEMENT DES PERSONNELS DE BEL JUEL ENVERS LES RESIDENTS

Nous voulons que Bel Juel soit votre "chez vous"... Nous cherchons à vous donner le plaisir d'être, de choisir, d'être écouté, d'être bien avec les autres... Nous essayons avec vous et avec vos proches, d'accompagner la vie."



Disponibilité immédiate
PLUS QUE QUELQUES
LOGEMENTS

ACCESSION

Investissez sans surprise



Clos de la Fontaine
(Celleneuve)

Montpellier - Tél. 67 20 81 57

Escassut
ESCASSUT

Les meilleures marques au meilleur prix
CHEMISIER
CHAUSSEUR
HABILLEUR



MEPHISTO

MARCHER EST UN PLAISIR
CIRCULATION ET COUSSIN D'AIR

AVI-JET
DES CHAUSSURES
POUR TOUJOURS

COMMERÇANTS



DEVIS GRATUIT

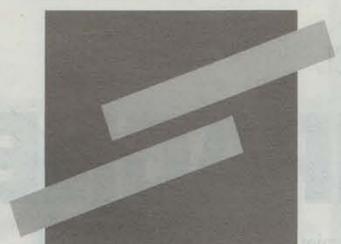
Comment toucher
vos clients potentiels
sans connaître ni leur
nom ni leur adresse ?

Aujourd'hui

Delta Cibles

est un moyen fiable et performant vous permettant d'adresser
vos documents publicitaires directement à la cible visée.

Renseignez-vous au :
67.47.11.68



SOLEG
BATIMENT

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC

Tél. : 67 10 12 14 - Télécopie : 67 40 20 20

claudes
o'sughru

PHOTOGRAPHIE
D'ENTREPRISE
PHOTO AERIEENNE

4 et 6 rue du Vestiaire
34000 Montpellier

Tél. 67 60 44 60
Fax. 67 60 59 17

S.L.R.

Fourniture Restauration
pour collectivités

Espace Cial Fréjorgues Ouest
Av. Roland Garros 34130 MAUGUIO

Tél. : 67 64 47 56
Fax : 67 20 03 57



LABORATOIRE
PRODUITS D'ENTRETIEN
UN FABRICANT NATIONAL
AU SERVICE DE SA RÉGION

Collectivité, Mairie, H.B.R., Etc

Tél. : 66 59 21 19 - Fax : 66 59 28 22
B.P. 45 30 300 BEAUCAIRE

GLOBAL
AERO
INDUSTRIE

Entretien, réparation d'avions et d'hélicoptères,
assistance aéroportuaire,
achats et ventes d'aéronefs
assurances aéronautiques
et risques industriels

Aéroport Montpellier Méditerranée - 34130 Mauguio
Tél. : 67 20 12 81 - Fax : 67 20 12 80

CONGRES INTERNATIONAUX

BIENVENUE
A
MONTPELLIER



A la porte du Corum, Palais des Congrès-Opéra de Montpellier, le cœur de la ville déploie tout le charme
de ses places animées, de son quartier médiéval et de ses activités artistiques ou touristiques.

LE CORUM, Palais
des Congrès-Opéra au
cœur de Montpellier,
est le premier centre

européen de communication et
d'échange, outil privilégié du déve-
loppement économique et de la vie
culturelle.

Il réunit en un site unique 3 auditoriums (2000, 750 et 320 places),

salons et d'exceptionnels espaces de
réception et de gala.

De la simple location de salles à la gestion
"à la carte" ou "clé en main", le
CORUM est conçu pour réussir plei-
nement toutes vos manifestations.

10000 m² de surfaces
d'exposition modu-
lables, 20 salles de
commission, des

LE CORUM
PALAIS DES CONGRES-OPERA

BP 2200 - 34027 Montpellier Cedex 1 - France - Tél.: (33) 67 61 67 61

hello baby

Anciennement Espace Rev' Enfant

VOTRE SPÉCIALISTE

OU L'ON TROUVE TOUT POUR LA FUTURE MAMAN,
LE BÉBÉ : LA PUERICULTURE, LE JOUET,
L'AMEUBLEMENT, LES CADEAUX...

Le Fenouillet - 34474 PEROLS
Montpellier - Tél. : 67 50 25 26

I.D.G. SURFASOL
S.A. au capital de 250 000 F

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
Enrobés hydrocarbonés
Sel de déneigement - Antipollution
Paratonnerres - Parafoudres
Equipements de sécurité
Mobilier urbain
Désinfectants et
produits phytosanitaires Manutention

IDG SURFASOL - 28 rue de Orange-Blanche
69660 CORBAS - T 72 51 65 52 - Télécopie 72 50 16 46
R.C.S. Lyon 8 332 776 389 - Cote APE 5980 - SIRET 332 776 389 0012 - S.P. 386

DEMETER

MONTPELLIER VILLE PILOTE EN MATIERE DE TRI SELECTIF

De l'usine de tri à la station de compostage des déchets végétaux, mise en place à Grammont, Montpellier a conçu avec Demeter, une chaîne écologique et performante en matière de recyclage et de traitement des déchets.

En attendant l'ouverture - à l'automne 94 - de l'usine de tri sélectif, le dispositif DEMETER affiche un bilan satisfaisant. Plus de 15.000 habitants sont concernés par le tri sélectif mis en place sur la ville et le district. Chiffre appelé à augmenter au fur et à mesure que la deuxième poubelle s'installera sur l'ensemble des quartiers. Déjà, de nombreux tests effectués en laboratoire sur les matériaux triés et collectés ont été très utiles pour améliorer les connaissances et rendre l'usine de tri sélectif plus performante.

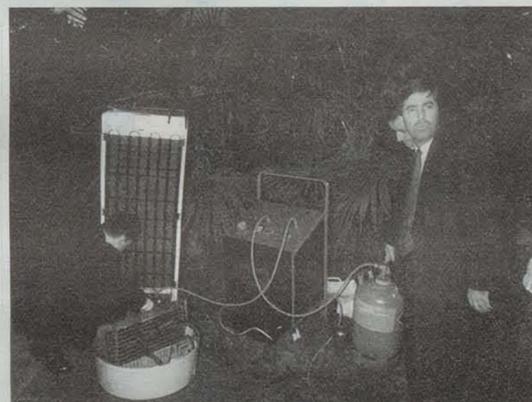
C'est le groupe SOGEA, spécialisée dans le bâtiment, les travaux publics et les activités de service qui a en charge la conception de l'Usine de Tri sélectif implantée à Montpellier. Maillon essentiel de l'opération Demeter, cette usine pourra traiter près de 33.000 tonnes de déchets par an avec des possibilités de variation de près de 20 % de tonnage supplémentaire. De conception volontairement moderne et automatisée, ce centre fera de Montpellier une ville pilote en matière de tri sélectif français. L'expérience hexagonale étant en effet relativement limitée, la SOGEA s'est associée au constructeur allemand BEZNER en vue d'assurer au projet une performance incontestée.

La qualité du tri sera assurée par un système de crible à 3 mailles qui permettra d'isoler les objets de différents volumes, mais aussi les métaux ferreux, les bouteilles plastiques, les papiers et les métaux non ferreux afin d'obtenir un tri le plus fin possible. Toutes les conditions de propreté et de sécurité seront prises en compte. Entièrement couverte, l'usine évitera toute pollution sonore, visuelle ou odorante. Il n'y aura ni stockage extérieur, ni reprise de déchets à l'air libre. Le personnel sera complètement isolé des poussières et des bruits, et les postes de travail rempliront les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. Quant à



l'architecture-même du bâtiment, elle a été conçue pour s'intégrer parfaitement dans l'environnement immédiat, avec des espaces verts et des talus engazonnés. Véritable vitrine du tri sélectif, l'usine sera un trait d'union entre l'usager sensibilisé au tri dans les foyers et le monde industriel qui récupérera les produits recyclés dans l'usine. D'où l'importance de poursuivre l'infor-

Christophe Moralès,
Conseiller Municipal
délégué à la mise en place
du plan Demeter, devant
le système de
récupération des chloro-
fluoro-carbones contenus
dans les compresseurs de
réfrigérateurs.



mation auprès du public pendant toute la durée de la mise en place de la chaîne "verte" Demeter. En participant activement à l'installation de la deuxième poubelle, les Montpelliérains ont manifesté leur soutien à ce mode écologique de traitement des ordures ménagères. Procédé écologique, Demeter est aussi un procédé économique qui permet d'éviter le gaspillage des matières premières et de l'énergie. Plusieurs campagnes d'information ont été menées au fil des

mois pour rappeler aux usagers leur rôle et leur responsabilité. En accord avec l'Inspection Académique, plus de 3000 scolaires ont également pu être sensibilisés aux enjeux du tri sélectif. Cette information doit permettre de rappeler à chacun les différentes initiatives complémentaires entreprises par la ville et participant de la même logique. Démarrée en 1990 sur le site de la

Paillade, l'expérience des Points de Propreté a connu un succès croissant auprès des particuliers qui ont apprécié l'idée de pouvoir se débarrasser gratuitement de certains déchets et matériaux encombrants dans l'enceinte d'aires spécialement aménagées à cet effet. Equipés de bennes et de conteneurs spéciaux pour accueillir les végétaux, les ferrailles, les huiles diverses, les peintures, les solvants... Enfin, un

30 000 m³ de déchets végétaux produits chaque année à Montpellier. L'expérience de la station de compostage installée à Grammont est une première dans le sud de la France.

système de récupération des chloro-fluorocarbones contenus dans les compresseurs de réfrigérateurs fonctionne régulièrement. On peut joindre ce service en téléphonant à la Société Méditerranéenne de Nettoyage (67.27.20.21).

Considérant que près de 20 % des produits recyclables de la ville sont constitués de déchets végétaux, la Ville a mis en place une plateforme de compostage installée à Grammont et qui permettra de récupérer les déchets sous forme d'amendements organiques pouvant être redistribués sur place à la population.

Entré dans sa période active depuis le lancement de la deuxième poubelle et aujourd'hui, la construction de l'Usine de Tri, Demeter, plus que jamais, a besoin du concours de toute la population. Le problème des ordures concerne chacun d'entre nous individuellement, c'est pourquoi la Ville appelle à un effort de civisme supplémentaire et demande aux Montpelliérains de se transformer, chaque fois qu'ils le peuvent, en relais d'information.

MONTPELLIER ECOLOGIE

Chapeau
ou chapeau Gris

I'adopte le tri sélectif

LE BON GESTE POUR CELLE QU'ON

Avec ou sans chaussons...



Académie de Danse
NICOLAS
Classique - Jazz - Contemporain
Tous niveaux enfants, adolescents, adultes
1250, avenue St Maur - Les Aubes - 34000 Montpellier
67 72 01 89

Claquettes en vogue

COURS DE CLAQUETTES
AMÉRICAINES ET ANGLAISES

pour enfants et adultes
du débutant aux avancés

Tél. : 67 27 89 40

PAPETERIE SAURAMPS

GALERIE BASSE DU TRIANGLE
34000 MONTPELLIER
Tél. : 67 92 92 99 - Fax : 67 92 10 84

Des milliers
de casquettes
en cadeau
de bienvenue!

Top Départ
pour gagner des dizaines
de V.T.T.!

GRAND CONCOURS
OUVERT À TOUS!

* Pour 150 F d'achat minimum et jusqu'au 20/09/93.

MICR'OCCASE

LA BOUTIQUE OÙ L'INFORMATIQUE EST MOINS CHÈRE

SAUTEZ SUR



23, quai des Tanneurs
(VERDANSON) - 34000 MONTPELLIER

DEPOT-VENTE
(Matériels, logiciels, jeux...)

NEUF
(Matériels - Fournitures - Réparations)

67.72.98.44
Fax : 67 02 02 25

DELACROIX



Conseil
Immobilier

TRANSACTIONS
LOCATION

(Service gratuit pour le propriétaire)
Tél. 67 58 90 41

Le Pré d'Hermès
Avenue des Prés d'Arènes
34000 MONTPELLIER



SANDY GYM

GYMNASTIQUE FÉMININE
ESTHÉTIQUE EN MUSIQUE

VENEZ
Modérer
et Raffermer
votre corps

16, rue St Léon
(Quartier les Beaux-Arts)
Montpellier
Tél. : 67 72 36 04

ASSOUPLISSEMENT - ETIREMENT
MUSCULATION - STRETCHING - LOW IMPACT
COURS ANTI-CELLULITE - GYM DANSE
Cours : Matin - Midi - Après-midi - soir
Super Ambiance

COURS BENEVOLES

Des centaines de
Montpelliérain ou voisins
ont appris ou réappris

L'ANGLAIS PRATIQUE
élémentaire

au

Centre DALASS

Pourquoi pas vous ?

Prochain cycle :
Oct. 93 - Mai 94

ATTENTION :
Nombre de places limité

Tél. : 67 47 62 05

Vivez la
~~la~~
rentrée !...



Résidence
"ETOILE-CANDELIERS"

Au centre-ville de Montpellier,
petite copropriété de 3 étages
grand standing
livrable en janvier 1994
APPARTEMENTS F2, F3 ET F4
Exemple : F4 = 94 m² hab.
+ 37 m² de terrasses
PARKINGS PRIVATIFS
Commercialisation :
"ABSOLU IMMOBILIER"
67 66 06 21



Jacques SERIS
Accordeur de piano



PIANOS - ACCORD
EXPERTISE - RESTAURATION

Référence : Maison Cros

Montpellier : 67 52 65 04
Sète : 67 53 67 69

ATELIER PIANO

DES EXPERTS POUR L'ACCORD, L'ENTRETIEN,
LA RESTAURATION DE VOTRE PIANO

VENTE DE PIANOS ANCIENS ET MODERNES - Garantie 5 ans
355, route de Nîmes - Espace Les Cèdres - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. 67 79 52 30

Elyane RICHAUD

Danse classique - Jazz
Choré - Silhouette pour dames

10, rue Haguenot
34000 MONTPELLIER



Visite des
chantiers
cet été sous
la houlette
de Michel
Belorgeot,
Adjoint au
Maire délégué à
l'enseignement



Aménagement d'un restaurant scolaire
école Jeanne-d'Arc



L'école
Jean-
Jacques-
Rousseau
devient
une école
maternelle
en
remplace-
ment de
l'école
Jean-Macé,
trop
exiguë.



Résolument moderne, lumineuse, l'école Blaise-Pascal
ouvre à la rentrée.

ECOLES

CHANTIERS D'ETE

Pas de trêve estivale pour le service enseignement. La rentrée scolaire se prépare durant tout l'été. Sitôt les écoliers envolés, artisans et techniciens en tout genre entrent en action dans les écoles pour rénover, réparer, repeindre ou tout simplement faire le grand ménage.

Même fébrilité du côté des grands chantiers qui doivent impérativement tenir les délais pour être prêts en septembre.

Tour d'horizon des chantiers.

UN NOUVEAU
RESTAURANT
POUR LES ECOLES
JEANNE-D'ARC,
CHAPTAL

Les conditions d'hygiène et de sécurité des restaurants de l'école maternelle Chaptal et de l'école primaire Jeanne d'Arc, ne correspondaient plus aux normes actuelles. Pour faire face à l'accroissement du nombre de repas servis et pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions, la ville a réaménagé le rez-de-chaussée de l'école primaire en restaurant scolaire. Pour installer ce restaurant, les locaux préexistants ont été transférés à l'étage de l'école primaire, et l'ancien restaurant de la maternelle a été transformé en salle d'accueil pour les enfants. Cette opération a été rendue possible par l'acquisition d'une maison de ville de 100 m². Les travaux de restructuration ont été effectués au cours de l'été et les nouveaux locaux sont fonctionnels depuis la rentrée de septembre. Coût des travaux : 1 350 000 F, entièrement financés par la ville de Montpellier.

UNE NOUVELLE
ECOLE :
BLAISE-PASCAL

Cette école, située à Port Marianne, s'intègre parfaitement dans le futur quartier entre habitations existantes et constructions nouvelles. Le projet a fait l'objet d'un concours d'architecture en 1992 à l'issue duquel

le projet de l'agence Goroneskoul a été retenu.

Résolument moderne, il prévoit une école maternelle et une primaire disposant chacune d'une entrée et d'une cour de récréation indépendantes. Les deux écoles se partagent un patio et sont jumelées par deux classes moyennes autorisant le décloisonnement demandé par les nouvelles directives pédagogiques.

La 1re tranche constituée par l'école maternelle, d'un coût de 5,5 MF, a été ouverte à la rentrée et accueille provisoirement une classe primaire et une classe maternelle.

La 2e tranche, 6 classes primaires, d'un coût de 6,5 MF sera construite pour la rentrée 1995. Coût total : 12 000 000 F entièrement financés par la ville de Montpellier.

DANS
L'ECUSSON :
LOUIS-BLANC
S'EQUIPE,
JEAN-JACQUES-
ROUSSEAU
ACCUEILLE
LES PETITS

Compte-tenu de la baisse d'effectif des écoliers du centre ville, l'école Jean-Jacques Rousseau se retrouvait avec une unique classe. Les locaux de l'école Louis Blanc, qui ont une superficie importante, accueilleront à la rentrée la classe primaire de Jean-Jacques Rousseau. Cette classe sera donc transférée, ce qui a nécessité un certain nombre de travaux comme la création d'une classe et d'une salle d'acti-

vité. Le coût de l'opération est de 200 000 F.

Quant à l'école Jean-Jacques Rousseau, elle devient une école maternelle en remplacement de l'école Jean Macé dont les locaux étaient trop exigus. Cela implique quelques transformations : la création d'un restaurant scolaire et d'un dortoir, l'aménagement d'une salle polyvalente à la place du préau, la modification des sanitaires primaires aux normes des maternelles.

Le coût de l'opération qui a été entièrement financée par la ville est de 350 000 F TTC.

ET POUR TRES
BIENTOT ...

• Vert-Bois maternelle
Construction d'une classe et d'un dortoir. (Un bâtiment a été aménagé pour accueillir provisoirement dès la rentrée la 5e classe).
Coût : 2 000 000 F

• Docteur-Calmette maternelle
Construction d'une salle de psychomotricité à la demande des parents d'élèves. Une réunion de concertation sera organisée au cours du 1er trimestre pour mettre au point ce projet.
Coût : 450 000 F

• Villeneuve-d'Angoulême
Création de 2 classes supplémentaires votée au budget supplémentaire. Compte-tenu des contraintes techniques, le projet sera réalisé pour la rentrée.
Coût : 2 000 000 F

• Cité Mion
Création d'une salle de gymnastique. Travaux en cours. Livraison en novembre.
Coût : 1 400 000 F

• La Rauze primaire
Création d'un préau dans la cour - Livraison à la Toussaint.
Coût : 150 000 F

• Mas de Bagnères maternelle
Création d'une bibliothèque et d'un dortoir soit 65 m² supplémentaires (terminé pour la rentrée).
Coût : 300 000 F

• Alain-Savary
A la demande des écoliers et des enseignants, un tracé au sol de jeux dans la cour de récréation (marelle, ballon...) a été effectué. A découvrir à la rentrée.

BON POINT !

Des parents d'élèves satisfaits, cela existe... Pour preuve, cette lettre sympathique adressée à Michel Belorgeot, Adjoint au Maire, par les responsables de l'association des parents d'élèves de l'école La Chamberte.

Monsieur,

Les parents d'élèves ont la réputation, souvent méritée, d'être gens ingrats, ou d'avoir la mémoire incertaine après avoir obtenu ce qu'ils avaient demandé. Usant et abusant du téléphone, infatigables épistoliers, hantant les bureaux des responsables, ils s'évanouissent une fois satisfaits.

Nous ferons mentir la désolante tradition. Nous vous présentons donc nos remerciements pour les travaux effectués cette année à notre demande. Cependant, parents d'élèves nous sommes, parents d'élèves nous resterons, et l'année prochaine il est fort probable que nous téléphonerons, que nous écrirons et que nous hanterons...

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Adjoint, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le secrétaire, J-P Schandeler
Pour la présidente, Mme Pey

IBM, 25 ans d'activité industrielle en Languedoc-Roussillon

L'usine IBM de Montpellier-La Pompignane a 25 ans. C'est aujourd'hui un ensemble industriel de haute technologie, qui produit des ordinateurs de grande puissance, exportés à 80 % vers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Les 2400 ingénieurs et techniciens qui y travaillent assurent la compétitivité de leur usine en évoluant au rythme des nouveautés technologiques. Leur compétence leur permet de proposer aux clients d'IBM des services de conseil et de développement de logiciel dans le domaine de la gestion industrielle et des télécommunications.

IBM participe à l'animation économique en sous-traitant l'équivalent de 900 emplois à un réseau dense d'entreprises de toute la région.

Vingt-cinq ans de réussite, un bon présage pour l'avenir de l'usine IBM de Montpellier-La Pompignane.

IBM C'est tout.

CONSTRUIRE PARTOUT OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE



67.64.68.64

copra
LANGUEDOC-PYRENEES
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

Réservez aujourd'hui au meilleur prix Payez demain au meilleur taux

<p>A PORT ARIANE MARINA DEL REY</p> <p>Du 2 pièces au 5 pièces - A Port Ariane, sur le port - Appartements spacieux - très grandes terrasses - Piscine et salle de sport 67.64.23.18</p>	<p>A PEROLS SANTA MONICA</p> <p>Du 2 pièces au 4 pièces - A périsols - Solarium - Piscine - Salle de sport 67.50.39.20</p>
<p>A CELLENEUVE LE SAINT-JAMES</p> <p>Du 2 pièces au 4 pièces - Face au parc du petit séminaire - A 50 m de tous commerces de Celleneuve 67.40.32.22</p>	<p>MONTPELLIER FACE IBM FLORENCE</p> <p>Du studio au 5 pièces duplex - Face IBM - Appartements d'une conception nouvelle - Dans un parc de 6000 m² avec piscine 67.64.58.52</p>



Bureau de vente central "Le France" Antigone
TEL : 67.22.50.90

SOFAP

Promoteur - Constructeur vous propose à Montpellier :

- Le Mail Jacques Cartier à Antigone Sud :**
Bureaux et appartements de standing (T1 au T5) avec grandes terrasses
67 22 47 37
- Le Clos de Belvezet à Ste-Odile :**
Appartements de standing (T1 au T5)
67 79 76 11

SOFAP
L'INNOVATION IMMOBILIERE

Direction Régionale : 91 56 80 24

DOSSIER

MOINS DE BRUIT, PLUS DE SECURITE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

La beauté des lieux, le calme, la tranquillité, tout comme une chaleureuse animation, contribuent à faire de Montpellier une ville où il fait bon vivre.

Nous avons pris, dès le début de l'été, des mesures énergiques pour améliorer encore plus la qualité de la vie au quotidien : en développant la sécurité, en luttant contre les bruits excessifs, en renforçant la propreté. Rappelons que la sécurité est de la compétence de l'Etat et que les Montpellierains doivent poursuivre la mobilisation pour réclamer des effectifs de police supplémentaires;

D'autre part, la concertation engagée dans les quartiers en juin se poursuit sur le terrain. Les Montpellierains sont régulièrement consultés pour les projets qui les concernent : aménagement de l'axe entre la Gare et la Préfecture (rue Maguelone, rue de la Loge, place Jean-Jaurès), du quartier St-Roch, du square des Arceaux... Ensemble, nous ferons de Montpellier une ville encore plus belle et plus agréable à vivre.

26 juin : les Montpellierains sont invités à donner leur avis sur les différents projets d'aménagement de l'axe entre la gare et la Préfecture.



C'est le projet de M. Alain Marguerit qui est retenu par le jury, rejoignant avec ce choix, la majorité des Montpellierains.



Au cours de l'été Roland Tempesti a visité les travaux des Halles Castellane, entièrement restaurées en étroite concertation avec les commerçants.



Présentation du projet d'aménagement du square des Arceaux aux habitants du quartier le 26 août en présence d'Yves Larbiou et de Serge Fleurence.



Georges Frêche, Louis Pouget et Raymond Dugrand ont consulté les habitants du quartier St-Roch pour les projets d'aménagement les concernant. Début des travaux : octobre 1993.



LUTTER CONTRE LE BRUIT



DANS CHAQUE QUARTIER, DES ILOTIERS A VOTRE ECOUTE



LE PATRIMOINE MIS EN VALEUR

Comme chaque année, le plus grand des administrateurs va se faire tout petit pour mieux vous servir

le Colbert

RÉPERTOIRE DES ADMINISTRATIONS ET DES GRANDS SERVICES PUBLICS DE L'HÉRAULT

Commandez-le dès aujourd'hui, et réalisez une économie de 50 Frs par exemplaire sur le prix public de 410 Frs.

NOM :
SOCIETE :
ADRESSE :
Code postal :
Ville :

Je passe commande dès aujourd'hui de exemplaires du COLBERT 94 (à paraître en décembre 93) au prix de souscription de 360 F au lieu de 410 F
Je vous envoie maintenant la somme de 360 F x exemplaire(s), + 20 F de port
Par CCP MANDAT LETTRE CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de :
SEDIP COMMUNICATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Parc-Club du Millénaire, Bât 17.01, 1025 rue Henri-Becquerel
34036 Montpellier Cedex 01 - Tél. 67 64 64 90 - Fax 67 65 30 97

LE TON MONTE CONTRE LE BRUIT



Un équilibre délicat entre une saine et nécessaire animation et la légitime tranquillité des riverains.

Contre les excès de décibels qui exaspèrent à juste titre les Montpelliérains, et en particulier les riverains du centre ville, la Municipalité a mis en place une campagne de lutte anti-bruit.

CONTRE LES BRUITS EXCESSIFS EMANANT DES BARS ET RESTAURANTS

De tous les problèmes évoqués par les habitants au cours des réunions de quartiers, et en particulier dans l'Ecusson, le bruit est probablement celui qui est revenu le plus souvent. En 1992, le service communal d'Hygiène et de Santé a reçu 332 demandes d'intervention pour des bruits excessifs d'origines diverses : voisinage, vie collective, commerce, industrie, circulation/transports. L'équilibre est en effet délicat entre une saine animation nécessaire à l'expansion touristique de la ville et les excès d'une poignée de sans-gêne qui trouble le repos légitime des habitants et les empêche de dormir dans des conditions normales. Cet équilibre est d'autant plus difficile à atteindre que Montpellier est une ville méditerranéenne où l'on vit beaucoup dehors et la nuit. Devant l'exaspération croissante soulevée par cette nuisance et malgré les limites de son pouvoir dans ce domaine, la Ville a pris dès le début de l'été un certain nombre de mesures. Un plan de lutte contre le bruit proposant des mesures réglementaires, préventives et répressives a été adopté au Conseil Municipal du 30 juin dernier.

du service communal d'Hygiène, accompagné généralement d'un élu de la ville (Roger Igouninc, Maire-Adjoint délégué au bruit), et toujours d'un membre de la police d'Etat. En effet, la répression, c'est à dire la délivrance d'amendes, ne peut être exercée que par la police d'Etat et non par la police Municipale. En cas d'infractions répétées, la Ville se réserve le droit de retirer d'urgence les autorisations de voirie relatives aux terrasses installées sur le domaine public attribuées aux établissements mis en cause. Pour les bars ou restaurants ne disposant pas de terrasse mais dont les locaux sont mal ou même pas du tout insonorisés, la Ville peut procéder à une fermeture administrative des établissements. Les gérants et les propriétaires n'ont pas été pris en traîtres ! Tous ont été préalablement informés des risques qu'ils encouraient à ne pas respecter la loi. Une lettre de mise en garde datée du 15 juin leur a été envoyée rappelant la législation et les risques encourus. Une réunion à laquelle ils étaient tous conviés s'est tenue à la Mairie le 24 juin. A cette occasion, une "charte de bonne conduite" leur a été proposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Ville. A chacun aujourd'hui de la respecter sous peine de se voir infliger des mesures répressives.

LES AUTRES MESURES DU PLAN ANTI-BRUIT

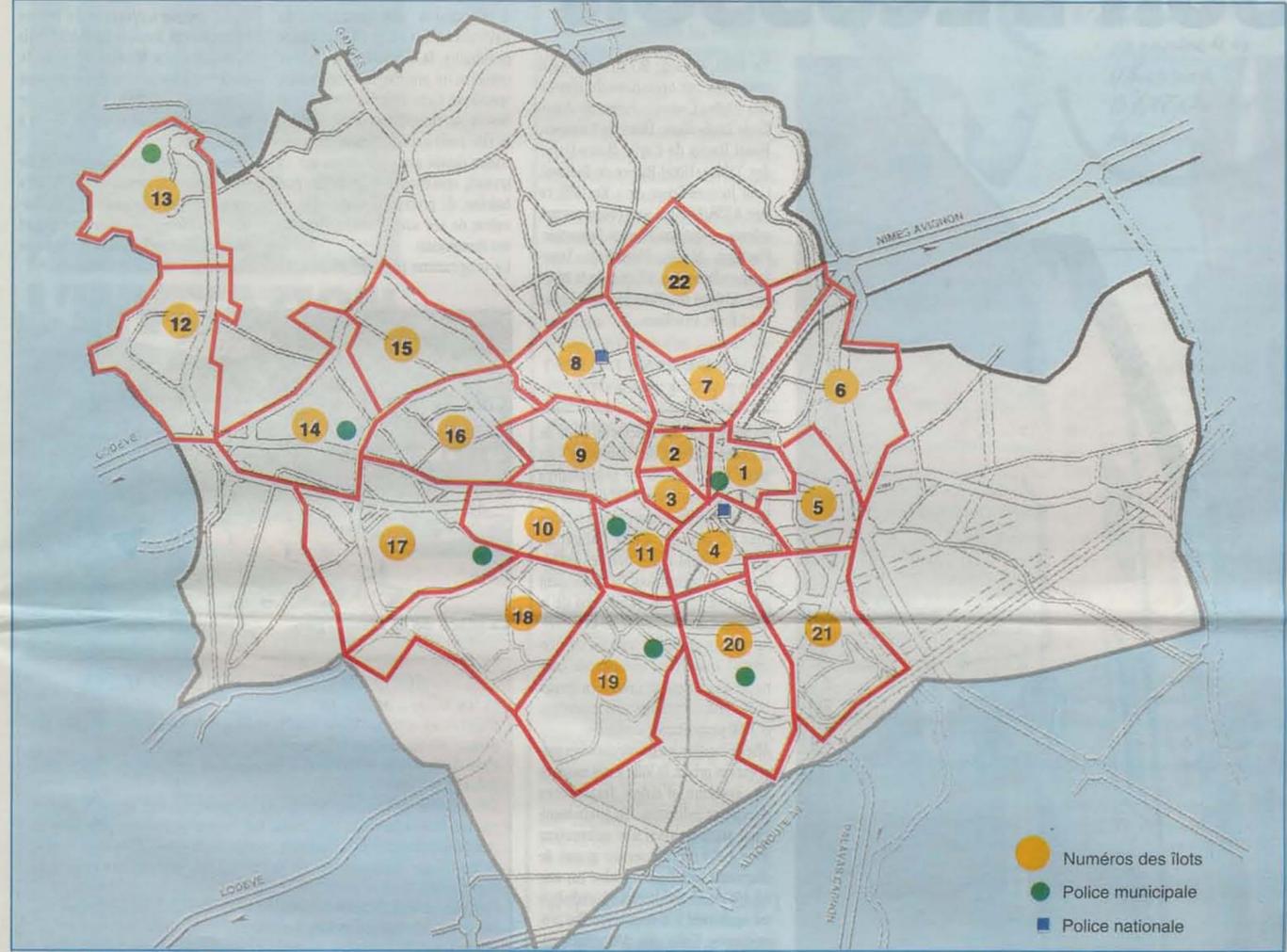
Le plan de lutte contre le bruit adopté au Conseil Municipal prévoit des actions diverses notamment de prévention : - une information et une sensibilisation des Montpelliérains sont envisagées par une plaquette qui sera éditée en

collaboration avec la Maison de l'Environnement. Elle comportera un rappel de la réglementation en vigueur, une liste des organismes compétents suivant le bruit incriminé et des recommandations pour éviter d'être à la source de nuisances ou pour s'en protéger ; - une action pédagogique sera menée dans les classes de CM1 et CM2 concernant les notions de base théoriques réglementaires et techniques. De véritables classes "anti-bruit", pour apprendre le plus jeune possible à respecter ses voisins ; - prise en compte dans les opérations d'urbanisme publiques et privées des obligations légales et réglementaires d'insonorisation ; - pour les écoliers, le programme

CITEVIE concernant les interventions acoustiques dans les restaurants scolaires sera poursuivi : pose de faux-plafonds, revêtements muraux, cloisonnettes ; Par ailleurs, en matière de réglementation, le service communal d'Hygiène et de Santé met en oeuvre de manière accrue pour combattre les nuisances : • des procédures de médiation dans le cadre des bruits de voisinage, • des constats et des mesures des nuisances, en particulier du niveau sonore des deux-roues par les îlotiers. Toutes ces mesures ont été prises dans le souci d'améliorer la vie quotidienne des montpelliérains et de mettre une sourdine à ceux qui mesurent à tort le niveau de convivialité à l'échelle des décibels.

ARRETE DU 14 JUILLET 1993
ARTICLE 1
Sont interdits sur les voies publiques et privées ouvertes au public les installations de hauts-parleurs et les animations musicales. Des dérogations peuvent être accordées par le Préfet ou le Maire. Dans ce cas, l'Autorité Administrative peut assujettir la dérogation à des conditions limitant le niveau sonore à ne pas dépasser. Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente au présent article : fête nationale du 14 Juillet, jour de l'an, fête de la musique et fêtes votives de la commune.
ARTICLE 2
Les propriétaires, directeurs, gérants ou exploitants de cafés, bars, restaurants et hôtels recevant du public doivent prendre toutes les mesures utiles pour que les bruits émanant de ces locaux et ceux résultant de leur exploitation ne soient pas gênants pour le voisinage, en particulier les bruits de musique. Si les circonstances l'exigent, un certificat d'isolement acoustique élaboré par un professionnel qualifié pourra être exigé par l'Autorité Administrative.
ARTICLE 3
Les infractions à cet arrêté pourront être sanctionnées par des contraventions de 3e classe quand elles sont l'objet de la procédure prévue par le Décret 88.523 du 5 mai 1988 et d'une contravention de 1ère classe dans les autres cas.
ARTICLE 4
Le Secrétaire Général de la Ville de Montpellier, le Directeur des Polices Urbaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

PERMANENCE DES ILOTIERS DE LA POLICE NATIONALE



Dans le cadre des mesures prises pour renforcer la sécurité dans notre ville, le dispositif d'îlotage par des policiers d'Etat, dans les quartiers, a été renforcé. En 1991, il n'y avait pas d'îlotage à Montpellier. Par tranches successives, et grâce notamment au dernier apport, il y a aujourd'hui 22 îlots. Les Montpelliérains sont invités à rencontrer leurs îlotiers dans les Maisons pour Tous où ils tiennent régulièrement des permanences.



Maison pour Tous Léo-Lagrange îlot n°12 Mardi 9h30-10h30	Maison pour Tous François-Villon îlot n°14 Mardi 15h30-16h30	Maison pour Tous A. de St-Expupéry îlot n°18 Jeudi 9h30-10h30	Maison pour Tous Fanfonne-Guillaume îlot n°15 Jeudi 15h-16h	Maison pour Tous Albert-Dubout îlot n°7 Vendredi 15h-16h
Maison pour Tous André-Chamson îlot n°17 Mardi 9h30-10h30	Maison pour Tous Jacques-Prévert îlot n°16 Mercredi 15h-16h	Maison pour Tous Joseph-Ricome îlot n°11 Jeudi 10h-11h	Maison pour Tous George-Sand îlot n°6 Vendredi 9h30-10h30	Maison pour Tous l'Escoutaire îlot n°20 Vendredi 15h-16h
Maison pour Tous Albertine-Sarrazin îlot n°10 Mardi 15h-16h	Maison pour Tous Georges-Brassens îlot n°13 Jeudi 9h-10h	Maison pour Tous Boris-Vian îlot n°21 Jeudi 10h-11h	Maison pour Tous Marcel-Pagnol îlot n°17 Vendredi 9h30-10h30	Maison pour Tous Albert-Camus îlot n°13 Vendredi 15h30-16h30

Le poste de Police Nationale de la Comédie est ouvert tous les jours de 9h à 2h du matin, avenue Victor Hugo (pour le centre ville).
- Le Commissariat Central, 13 Avenue du Professeur Grasset, est ouvert jour et nuit (Tél. : 67.22.78.22).

RAVALEMENT DES FAÇADES

COUP DE JEUNE SUR L'ECUSSON



A Montpellier, l'architecture de l'âge classique est admirablement représentée. Le centre historique est riche en immeubles et hôtels particuliers du XVII^e et XVIII^e siècles. Pour sauvegarder et embellir ce patrimoine, la Municipalité lance, dès 1987, une grande campagne de ravalement concernant 45 immeubles de la Place de la Comédie et ses abords. En vertu de la loi Malraux du 4 août 1962 (L.313.1 du Code de l'Urbanisme), certains quartiers anciens, considérés comme appartenant au patrimoine national, sont en effet classés comme

secteur sauvegardé et font à ce titre l'objet d'une protection globale. Ainsi, parallèlement à la politique d'équipement et de grands équipements structurants qui participe à la relance économique et commerciale du centre ville (Corum, Opéra Berlioz, piétonnisation des rues, etc.), les campagnes de rénovation des façades permettent à Montpellier-Héliopolis d'offrir aux Montpelliérains et aux touristes un centre plus attractif. La Municipalité, pour sa part, a effectivement restauré une grande partie du patrimoine historique public de la ville.

EMBELLISSEMENT ET SECURITE

En 1991, plus de 9.755.000 F sont consacrés aux opérations de rénovation (Opéra Comédie, Eglise Ste-Anne, Ecole Louis-Blanc, Hôtel de Varennes, Hôtel Bachy de Cayla, Notre-Dame des Tables, Hôtel Richer de Belleval, Cour Jacques-Cœur, etc.). En 1992, ce sont 4.336.000 F qui sont consacrés aux mêmes opérations (Ecoles Lamartine, Pasteur, Macé, Planchon, Jean-Jacques-Rousseau, 12, rue de la Monnaie, Maison des Tiers Mondes, Eglise Saint-Roch, Ursulines...).

Après une première tranche concernant 45 immeubles, une seconde campagne de ravalement débute en février 1990 : 1700 immeubles sont concernés et 7000 propriétaires impliqués. Afin de faciliter les démarches des propriétaires privés, la Ville a mis en place un système d'aides financières directes et indirectes. Un fonds municipal attribue ainsi une subvention fixée à 25 F/m². Un service gratuit de diagnostic technique - réalisé par une équipe de 12 architectes spécialisés - est également à la disposition des propriétaires. Enfin, des déductions fiscales sont fixées en fonction des revenus des propriétaires. Si ces derniers justifient que leur façade est en bon état, le service du ravalement de la Mairie - après enquête - peut donner une dérogation à l'obligation légale de ravalement.

Au 30 juin 1993, 1,45 MF de subventions avaient été attribués pour le ravalement. D'autres projets étaient prévus dès la rentrée de septembre (Eglise St-Mathieu, Arc de Triomphe, Notre-Dame des Tables...).

Pour en savoir plus, une brochure explicative est à la disposition des Montpelliérains ("Ce que les Montpelliérains doivent savoir sur le ravalement des façades de l'Ecusson...").

De plus, le bureau de ravalement des façades est en place à la Mairie, au 1, Place Francis-Ponge (Tél : 67.34.70.28).

LES JOURNEES DU PATRIMOINE A MONTPELLIER

A l'occasion des journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre prochains, la Ville de Montpellier organise un programme d'animation spécifique. Cette initiative démontre, si besoin est, l'intérêt tout particulier que la Ville porte à son patrimoine et qui se traduit depuis plusieurs années par un travail, spectaculaire et de longue haleine, de protection et de mise en valeur de ses sites historiques et de ses monuments. Le programme proposé va au-delà

d'une simple ouverture de portes généralement fermées au public, mais permettra aux Montpelliérains de découvrir les coulisses des principaux chantiers de réhabilitation de monuments historiques en cours à Montpellier. L'objectif n'est pas uniquement de faire admirer le résultat, mais de faire connaître les techniques et le savoir-faire des entreprises de restauration et des artisans qui travaillent sur ces chantiers.



La place de la Canourgue.

PROGRAMME DES VISITES GUIDEES

- PLACE ROYALE DU PEYROU**
Chantier en activité. Visite sous la conduite de l'Architecte en chef des Monuments Historiques en présence des entreprises.
Pose de marches et confection du caniveau en caladons (Entreprise Aubrespin).
Rencontres avec Jean-Loup Bouvier, sculpteur-restauteur, devant le trophée du mur de soutènement, allée basse sud, retenu comme test pour mise au point des techniques de restauration / comparaison entre ce panneau érodé et le modelage réalisé en vue de la restitution, analyse des causes de dégradations.
Pose des derniers éléments des trophées des grilles Louis XVI des promenades basses par l'entreprise Jourdain, feronnier.
Arc de Triomphe du Peyrou, panneaux de présentation du prochain chantier.
 - PLACE DE LA CANOURGUE**
Restauration de la façade de l'Hôtel Richer de Belleval (XVII^e).
Restauration de la Fontaine des Licornes (XVIII^e).
 - HÔTEL ARMAND**
Restauration de l'Hôtel et transformation en logements locatifs sociaux par la SERM et l'OPAC.
Restauration du Buffet d'Eau (fin XVIII^e) au fond du jardin.
 - CHAPELLE DES VISITANDINES**
Restauration des façades.
 - COUVEN DES URSULINES**
Restauration de la façade nord sur le boulevard Louis Blanc.
- Rendez-vous samedi 18 septembre à 9h30 grille principale de la Place Royale du Peyrou.

En outre, dans le cadre de ces journées, des monuments, propriétés de la ville, seront visitables les samedi 18 et dimanche 19 septembre :

- Domaine Bonnier de la Mosson, samedi et dimanche de 8 h 45 à 17 h.
- Domaine de la Guirlande, samedi et dimanche de 8 h à 20 h.
- Domaine Méric, samedi et dimanche de 8 h à 20 h.
- Tour de la Babote, samedi et dimanche de 10 h à 18 h.
- Hôtel d'Assas, samedi de 8 h à 18 h.
- Crypte N.-D. des Tables, samedi de 9 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.
- Musée Fabre, gratuit le samedi de 9 h 30 à 17 h (hors exposition Grand-Siècle).
- Hôtel Sabatier d'Espeyran, visite guidée gratuite par groupe de 30 personnes maximum de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h le samedi.

JEAN-MICHEL FAIDIT



L'INVITATION AUX ETOILES...

La passion de Jean-Michel Faidit pour les étoiles remonte à l'enfance, et plus particulièrement à une certaine nuit de juillet 1969, au cours de laquelle il assiste, émerveillé, ainsi que plusieurs autres millions de personnes, aux premiers pas de Neil Armstrong sur la lune : "Je prenais conscience de l'existence de la lune, en regardant l'événement retransmis en direct à la télévision..."

Dès lors, il impulsa à son existence une énergie nouvelle qui l'installa définitivement en orbite dans le secret des cieux : D.E.A. d'astrophysique et physique théorique et une thèse de doctorat, soutenue en février 93, sous la direction du Professeur Peronnet, de l'Université Montpellier III, sur l'astronomie et les astronomes dans le Languedoc du XVII^e siècle. Passionné d'histoire, il avait déjà rédigé, en 1986, un livre sur l'Observatoire de la Babotte, publié par le Centre Culturel de l'Astronomie de Montpellier et dont on peut encore se procurer quelques exemplaires chez certains bouquinistes bien achalandés. Pour rédiger sa thèse de doctorat, c'est à un véritable travail de fourmi que s'est livré Jean-Michel Faidit, recensant patiemment tous les travaux d'observation réalisés au XVII^e, "une des périodes les plus originales quant à la qualité des observations et du travail réalisé par quelques amateurs éclairés. Parmi eux, Jacques Vidal, directeur de l'Observatoire de Toulouse, surtout réputé pour ses observations de Mercure, ou les Montpelliérains Plantade et Clapiès, qui enregistrèrent avec précision la description de la couronne solaire au cours de l'éclipse de 1706".

A 32 ans, Jean-Michel Faidit, exerce sa passion des étoiles sous le dôme du planétarium du Jardin des Plantes, un curieux petit bâtiment blanc construit en 1879 et situé aujourd'hui entre le bassin aux lotus et les Serres Martins. "Après avoir servi d'observatoire jusqu'en 1905, ce bâtiment a connu une longue période d'oubli jusqu'en 1989,

date à laquelle le professeur Rioux, directeur du Jardin des Plantes, a décidé de le rénover pour en faire un lieu d'accueil et d'instruction ouvert aux jeunes Montpelliérains". Plus de 2000 visiteurs sont ainsi accueillis chaque année, dont une grande part de scolaires, mais aussi de personnes du 3e Age, de comités d'entreprises, de groupes vacances... Inscrit dans le cadre de la Convention Culturelle Animation Scolaire passée entre la DRAC et le Rectorat, le Planétarium permet ainsi, au cours de programmes d'une heure, de découvrir la représentation du ciel sur un écran vinyl en coupole de quatre mètres de diamètre. La découverte des constellations, des planètes, s'accompagne de réflexions plus générales sur l'univers, les phénomènes astro-physiques, mais aussi le passage des saisons, les phases de la lune, etc., le tout dans un langage volontairement clair et accessible qui rend l'expérience aussi attrayante que passionnante.

Très répandus au Japon et aux Etats-Unis, où le programme de course à l'espace dans les années 50, incita le gouvernement à impliquer la population à la recherche, les planétariums n'ont connu en France qu'un essor récent et assez modeste. On en recense à peine une cinquantaine sur le territoire. "A Montpellier, un projet de restauration du dôme et du bâtiment est à l'étude par les Monuments Historiques. L'acquisition d'un planétaire (projecteur) plus puissant est également prévue, ce qui nous permettrait de changer la configuration de l'espace et d'accueillir le public dans une situation de confort supplémentaire..." Autant d'initiatives pour renouer avec cette tradition d'observation et d'apprentissage du ciel, fort populaire au XIX^e siècle, et quelque peu malmenée par l'apparition des grandes villes, de la lumière artificielle et des comportements sociaux qui en résultèrent...

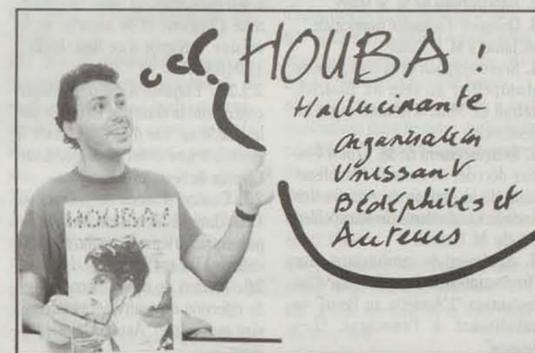
PASCAL DESBORDES

"HOUBA": LA BEDEFOLIE...

Pascal Desbordes est tombé dans la BD étant petit. Originaire de Melun, cet étudiant en informatique de 26 ans, se souvient en effet de ces après-midi d'enfance au supermarché où, pendant les évolutions parentales entre les carottes, les biscottes et les choux de Bruxelles, il s'asseyait sagement au rayon B.D. pour lire ses auteurs préférés. Franquin, Bilal, faisaient courir sur le papier leurs petits personnages colorés : Spirou, Fantasio, Marsupilami. Une vocation était née.

"Bien sûr, il m'arrivait de dessiner, mais comme tout le monde, sans jamais une volonté débordante de faire de la B.D., à la différence des dessinateurs pro qui travaillent leurs planches toute la journée". S'il n'a pas l'esprit d'un créateur, Pascal nourrit cependant une autre ambition, celle de parler de la B.D. et surtout d'en faire parler. Installé à Montpellier en 1986, il fonde deux ans plus tard et avec un groupe d'amis, un fanzine entièrement consacré à la B.D., avec la volonté de promouvoir le genre au travers de dossiers, interviews, reportages.

"En fait, je souhaitais réaliser le journal que j'aurais aimé lire. Le numéro 1 de "Cyanure" paraît donc, en août 88, et quatre numéros plus tard, peut-être en hommage aux marsupilamis de son enfance - et peut-être aussi parce que le rapport à la B.D. est plus évident - "Cyanure", se transforme en "Houba". Hallucinante Organisation Unissant Bédéphiles et Auteurs : c'est ainsi que Pascal Desbordes justifie le sigle de son fanzine qui fêtait ce mois d'août son 5e anniversaire. Un numéro spécial "Erotisme", paru pour l'occasion, avait de quoi faire fondre les bougies de la fête. Il n'empêche ! Les objectifs



de Houba sont quant à eux toujours aussi consistants. Avec 300 exemplaires mis à la vente chaque trimestre, Houba s'est créé une clientèle fidèle, conquise par la teneur des critiques, le sérieux des reportages, la grande variété de graphisme et l'excellente qualité - ce qui est assez rare pour être souligné - de l'impression du fanzine.

"Nous avons lancé un système d'abonnement dès le numéro 8. Aujourd'hui, Houba circule dans la France entière et même au Canada. Richard Langlois, le "parrain" de la B.D. québécoise, est un de nos fidèles lecteurs. Nous fonctionnons aussi sur un système de points de dépôts en librairie et il nous est arrivé de faire de la vente directe à la sortie des sacs, avec un record de vente de 40 numéros en une heure et demie...". La collaboration d'artistes de talent, comme Michel Riis, alias "Toulba", a beaucoup fait pour la popularité du fanzine. Mais l'originalité de "Houba", vient peut-être de la volonté affirmée dès le départ de donner leur chance aux jeunes talents. Régulièrement, "Houba" publie en effet les planches

de jeunes artistes en herbe qui trouvent là une occasion de publier pour la première fois leur travail et de se faire connaître. Bien que réduite, l'équipe de "Houba" multiplie les collaborations entre Montpellier et les autres villes de France. Même si le journal continue à se fabriquer à Montpellier, sur les ordinateurs de la Médiathèque Gutenberg, Pascal Desbordes encourage les correspondants de tous horizons. "Nous avons la volonté de nous ouvrir le plus largement possible. En étant présents à la Foire aux Associations, mais aussi au Festival de la B.D. organisé chaque année par la SNCF, ou au Festival d'Alès, nous tenons à affirmer la place des fanzines au sein de l'édition et à réduire l'écart qui est trop souvent mis entre professionnels et amateurs... J'ai gardé un rêve. Pas celui d'être dessinateur. Peut-être scénariste ? Mais surtout d'être éditeur, moi aussi, un jour. Mais c'est très difficile. Jacques Glénat a démarré avec un fanzine. Aujourd'hui il est à la tête d'un groupe international. Mais c'est vrai que c'était aussi une autre époque..."

MANUEL CRISTINO LE TOUT COUSU MAIN

Il a le midi cousu à la peau et des doigts de fée. Il aurait pu être torero, footballeur ou acteur chez Pedro Almodovar, cet Andalou de naissance et Montpelliérain de cœur depuis 17 ans. Il est avec passion couturier. Dans sa boutique de la rue Henri-René, à petits points, il tire l'aiguille, surjette et brode avec un art consommé de son métier. Maître couturier, il crée depuis quelques années des modèles haute couture pour une clientèle féminine de goût. Ses modèles s'inspirent de Chanel, Ungaro et Christian Lacroix. Ils ont la couleur du midi (ocre, rouge sang et or) et de la nuit. Il présentera le 5 octobre sa nouvelle collection dans un show mode qu'il peaufine avec amour. Son amour de la couture remonte à la petite enfance, celle où il chipait les poupées gitanes de sa sœur et découssait les robes à volants pour mieux les recoudre, en plus solide. Après un



apprentissage fascinant et tumultueux, petite main devient grand, cotoie les divas du music-hall espagnol, dont la grande Sarah Montiel ; déprime un court instant dans le prêt-à-porter avant de s'installer à Montpellier, séduit par son cœur historique, ses places et Antigone.

"Montpellier est ma seconde patrie, les femmes y sont belles. On a vraiment envie de bien les habiller."

5 octobre
Dans le cadre de la fête du quartier Saint-François. Défilé de mode avec les mannequins de l'école Giorgifont

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.
2. Informations de M. le Maire.
3. Question d'actualité municipale : M. Jamet à M. le Maire.
4. Représentation de la commune de Montpellier au sein du District, retrait de Mme d'Abunto et de M. Benezec.
5. Remplacement de M. Ernest Granier décédé, au conseil d'établissement de la Maison de retraite des Anciens Combattants de Montpellier. Est élu M. Geneste
6. Agrément de candidature pour l'implantation à Port Juvenal d'un restaurant "L'Assiette au Bœuf" se substituant à l'enseigne "Les Agapes".
7. Programme d'aménagement d'ensemble "Mas de Bevezet".
8. Vente d'un local de 30 m² appartenant à la Ville, à M. Laborde, propriétaire d'un restaurant contigu, situé au 31, rue du Plan de l'Olivier.
- 9.10.11. Cessions gratuites de terrain.
 - pour l'élargissement de la rue du Mas Rouge (M. et Mme Bonetto) ;
 - pour la mise à l'alignement de la rue des Quatre Seigneurs (M. Mme Charbit) ;
 - pour la mise à l'alignement de la rue Gaston-Bachelard (M. Laur).
- 12.13. Elaboration, dans le cadre de la loi d'orientation pour la Ville d'un programme de référence sur le centre ville et d'un programme de référence sur les quartiers d'urbanisation récente.
14. Approbation du bilan de la concertation et des programmes.
15. Opération programmée d'amélioration de l'habitat : Quartier Ste-Anne.
 - mise en place de fonds d'aide municipaux pour maintenir le caractère social de l'occupation des logements et favoriser le maintien sur place des habitants ;
 - association de M. le Préfet au Comité de pilotage de l'opération.
16. Cession par la Ville au C.C.A.S. d'un terrain sur lequel est implanté un bâtiment de la résidence-foyer Bel Juel.
17. Agrément de la candidature de l'OPAC pour une opération dans le secteur de la Carrière, Zac des Garrigues.
18. Zac d'Antigone : 4e extension modification pour permettre l'achèvement de la réalisation du quartier d'Antigone.
19. Zac Port Marianne - Consuls de Mer. Objectif et modalités d'association du public.
20. Retrait de l'acte de création et de l'acte d'approbation de la Zac Port Marianne-Richter.
21. Convention d'aménagement pour la Zac de St-François.
22. Appel d'offres pour les travaux de mise en conformité électrique de l'Opéra-Comédie (travaux réalisés au cours de l'été).

22. Travaux d'extension de 150m² de la salle polyvalente de la Maison des Rapatriés pour porter sa capacité à 400 personnes, et mise en conformité d'hygiène et de sécurité de la cuisine, intégrée à ce lieu. (coût : 1.100.000F).
- 23.24. Enquête d'utilité publique concernant la demande formulée par la SERM en vue d'être autorisée à exploiter une centrale frigorifique Chemin de Semalen à Antigone.
25. Contrat d'action de prévention 1993. (intégré au contrat d'action de prévention triennal conclu en 1991 entre la Ville et l'Etat).
26. Travaux de mise aux normes et de réfection du centre aéré et de loisirs municipal "Asterix" à Grammont.
27. Convention entre la Ville et l'Association des Guides de France pour l'ouverture d'un centre de loisirs sans hébergement.
28. Création d'un centre de loisirs sans hébergement appartenant au nouveau groupe scolaire de la Zac Blaise-Pascal.
29. Participation de la Ville aux opérations "Prévention Eté" en faveur des jeunes.
30. PAIO. Convention entre la Ville et l'Etat pour la mise en œuvre du crédit formation individualisé et du nouveau dispositif P.A.Q.U.E. (AFA).
31. Attributions de subventions complémentaires à 4 clubs sportifs : 23.000F.
32. Appel d'offres et demandes de subventions pour la construction d'une nouvelle bibliothèque-médiathèque dans le quartier Lemasson Tastavin. (8MF inscrit par la Ville au budget 93 pour cette opération).
33. Acquisition de 300 exemplaires du livre de M. Bernard Comment lauréat du Prix Antigone 1993 "Allées et Venues".
- 34.35. Attribution de bourses d'apprentissage et de bourses d'études communales pour l'année 1993.
36. Avenant de transfert. Appel d'offres, Groupe scolaire Blaise-Pascal.
37. Participation, pour l'année 1992, de la Ville aux dépenses d'investissement des collèges : 906.870.21F.
38. Mesure 61 du plan de solidarité : "faciliter le rattrapage scolaire". La dotation accordée aux enseignants spécialisés des classes de regroupement d'adaptation et des réseaux d'aide spécialisée aux enfants en difficulté, passe de 2700F à 3700F (50 enseignants concernés).
39. Rentrée 1993/1994 dans le premier degré. Mesures de carte scolaire. Approbation des ouvertures de postes. Avis défavorable aux fermetures.
40. Financement des opérations organisées pour la commémoration du 50e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.
41. Subvention exceptionnelle de

- 12.000F pour l'échange de jeunes musiciens entre Montpellier, Heidelberg, Cambridge.
42. Aide de la Ville d'un montant de 4500F aux Comités de quartier pour les fêtes de la St Jean.
43. Choix du maître d'œuvre pour la construction d'une Maison pour Tous Square Jean-Monnet (Coût : 4.750.000F).
- 44.45. Maison pour Tous : convention entre la Ville et la fédération des Maisons pour Tous et entre la Ville et l'association des Maisons pour Tous.
46. Extension des autorisations d'occupation du passage public du "Triangle" permettant l'organisation de manifestations commerciales et d'animations promotionnelles du centre commercial.
47. Garantie de la Ville au C.C.A.S. pour un emprunt de 5.800.000F destiné aux travaux de restructuration de la résidence-foyer Bel Juel (cf. article page solidarité).
48. Garantie de la Ville au C.C.A.S. pour un emprunt d'un montant de 1.400.000F destiné aux travaux de réfection des résidences-foyers Les Aubes et Montpelliéret.
49. Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas Rhone et du Languedoc. Augmentation de capital. Souscription de la Ville pour un montant de 201.600F.
50. OPAC. Construction d'un immeuble de 29 logements, résidence La Carrière, Zac du Lac des Garrigues. Modification de la DCM du 23.11.92 et garantie complémentaire de la Ville pour un montant de 304.114 F.
51. OPAC. Réhabilitation de l'immeuble Le Mercure. Garantie de la Ville pour un emprunt de 7.504.000F. Confirmation de la délibération du 28 septembre 90.
52. Ouverture de crédit de trésorerie. Convention avec le Crédit local de France (60.000.000F).
53. Réaménagement de la dette de la Ville de Montpellier.
- 54.55. Garantie de la Ville :
 - pour un emprunt de 168.840F de la SOCODAL ;
 - pour un emprunt de 5.217.000F de la Société Française des habitations économiques.
56. Taxe d'habitation : mesure d'allègement pour les familles nombreuses. (cf. article page Solidarité).
57. Déplacements et amélioration du réseau d'éclairage public. Travaux coordonnés avec travaux EDF. Marchés négociés.
58. Convention de coproduction entre Montréal, Rennes et Montpellier pour l'exposition "Grand Siècle".
59. Révision du contrat du Directeur de Montpellier Photovision.
60. Révision du contrat de l'administrateur de la Maison de Montpellier à Heidelberg.
61. Révision du contrat du médecin du travail.

BASE BALL

- Barracudas N.U.C. Veyrassi 5 septembre
- 1/2 Finales Championnat Division 1A Veyrassi 18-19 septembre
- Finale Championnat Division 1A Veyrassi 23 octobre

HAND BALL

- M.H.B. Strasbourg Palais des Sports René Bougnol 22 septembre
- M.H.B. Venissieux Palais des Sports René Bougnol 10 octobre

CYCLISME

- 6ème Barcelone-Montpellier Arrivée 12h : Avenue d'Assas 29 septembre - 3 octobre

FOOTBALL

- MHSC - St Etienne Stade de la Mosson 2 octobre
- MHSC - Marseille

Brèves

de défense de l'environnement et du cadre de vie, dont l'objectif est de recueillir les avis et suggestions des interlocuteurs associatifs sur les priorités municipales en matière d'environnement pour les années à venir. Priorités qui feront l'objet d'une charte d'environnement Ville/Etat.

BASKET BALL

- M.B. - Pau Orthez Palais des Sports Pierre de Coubertin 9 octobre
- M.B. Antibes Palais des Sports Pierre de Coubertin 12 octobre

ENVIRONNEMENT

- Une commission, présidée par Yves Larbiou, adjoint au Maire (*), entame en septembre et poursuivra en octobre une grande concertation avec les associations

VIDEO

- Le premier salon Européen de l'Édition vidéo se tiendra au Corum du 9 au 11 Septembre

prochain. De nombreuses animations, (jeu concours, projection...) seront proposées au public. Pour tout renseignement : 67 72 61 65

DEMEMAGEMENTS

- La direction de la communication de la ville de Montpellier se trouve réunie à Antigone, place du Nombre d'Or (service de presse, service des journaux municipaux, service photo). La Direction des affaires culturelles se trouve désormais 7, Bd Henri IV dans l'ancien Hôtel des Festivals.

GRAND SIECLE

- L'exposition Grand Siècle connaît un succès considérable : plus de 1300 personnes pour la seule journée du 24 août. Elle sera prolongée jusqu'au dimanche 19 Septembre.

VISITE AU PAYS DES EAUX SOUTERRAINES

A une heure de Montpellier, à 15 minutes de Lodève un puissant château d'eau domine toute la plaine ; le Causse du Larzac. Cette affirmation pourrait étonner l'habitué des lieux tant l'aridité du Causse est célèbre. Pas de ruisseaux, ni de rivière à la surface du plus grand des grands causses... et pourtant. Pourtant l'eau est là, en abondance, cachée au fond d'avens et de grottes que nos ancêtres préhistoriques utilisaient déjà pour leur survie quotidienne. La Foux de la Vis, Gourmeyras, l'évent de Soubès, la Sorgue, partout l'eau jaillit. Intrigués, des explorateurs se sont lancés à l'aventure. Leurs efforts furent couronnés de succès, ces dernières années des kilomètres de galeries ont été topographiés. Des colorations ont mis en évidence des cheminements hypogées insoupçonnés. Mais tout cela restait du domaine des spécialistes. Au début des années 90 fut ouverte au public la première de ces rivières mystérieuses. Cela se passait à la Grotte de Label, non loin du village de Lauroux (10 mn de Lodève). Les premières phases de mise en valeur permettaient de suivre le cours d'eau souterrain sur près de 200 m (sur les 1300 explorés !). Le spectacle était déjà de la partie : une eau limpide tantôt cascading, tantôt remplissant la galerie avec des teintes vertes. En 1993, nouveaux travaux et nouvel enchantement. L'eau, toujours elle, a non seulement sculpté la roche et taillé les galeries, mais aussi façonné des cristaux dont l'abondance surprend. Un aménagement audacieux et soucieux de la protection du site, permet à tout un chacun de s'approcher de ce spectacle unique. Première grotte aménagée et seule rivière souterraine active visitable du Causse du Larzac, la Grotte de Label est un fleuron touristique de plus au palmarès de notre région.

Renseignements : 67.96.49.47

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.
2. Information de M. le Maire.
3. En raison du décès de M. Granier, élection de M. Louis Pouget au poste de 17e Adjoint.
4. Vœu du Conseil Municipal souhaitant l'intégration des logements sociaux universitaires dans la catégorie des logements sociaux retenus pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement et la dotation de solidarité urbaine.
6. Rapport des administrateurs de la SERM au Conseil Municipal pour l'exercice 92.
6. à 35. SERM. Compte rendu annuel à la collectivité concernant les opérations suivantes :
 - Place du 8 Mai 1945 ;
 - Bd de Strasbourg ;
 - Ilot St Ravy ;
 - La Paillade ;
 - Les Jardins du Corum (ZAC Place du 11 Novembre) ;
 - Lotissement "Les Berges de la Lironde" ;
 - Hôtel Armand ;
 - Les Echelles de la Ville ;
 - Les Rives du Lez ;
 - Le passage de l'Horloge ;
 - Verrerie Basse ;
 - Parc Garosud ;
 - Port Marianne : convention d'acquisitions foncières ;
 - Port Marianne : convention d'études ;
 - Prolongement de la rue Léon Blum ;
 - Quartier Faubourg de Nîmes - mandat d'acquisition ;
 - Travaux Faubourg de Nîmes ;
 - Secteur de la Mogère ;
 - ZAC d'Antigone ;
 - ZAC du Lac des Garrigues ;
 - ZAC Port Marianne - Blaise Pascal ;
 - ZAC Port Marianne - Consuls de Mer ;
 - ZAC Port Marianne - Jardins de la Lironde ;
 - ZAC Port Marianne - Portes de la Mer ;
 - ZAC Port Marianne - Richter ;
 - ZAC de Tournezy ;
 - Tournezy II - Mandat d'acquisitions foncières.
36. Rapport des administrateurs du CEEI Cap Alpha au Conseil Municipal.
37. Rapport des administrateurs de la Société "Le Corum" au Conseil Municipal.
38. Rapport des administrateurs de la SEM Foire de Montpellier au Conseil Municipal.
39. Rapport de l'administrateur de la Société Héraultaise d'Économie Mixte et de Construction au Conseil Municipal.
40. Rapport des administrateurs de la SMTU au Conseil Municipal.
41. Rapport de l'administrateur du

SIAGE au Conseil Municipal.

42. Aménagement de l'axe Gare-Préfecture. Consultation de concepteurs : M. Alain Marguerit retenu par le jury et choisi par le public consulté sur la place de la Comédie le 26 juin.
43. Convention de mandat entre la Ville et la SERM pour la réalisation du nouveau boulevard urbain, le "C10" permettant de contourner les parties Est du centre ville par le Sud-Est.
44. Création d'une voie de liaison Avenue Jacques-Bonnin/Rue Marcel-Paul. Acquisition : Société civile immobilière Rico.
45. Mise à l'alignement de la rue du Pas du Loup et aménagement du Mail du Puech d'Argent/Val de Croze. Cession gratuite OPAC.
46. Servitude de passage le long de l'impasse Général-Bugeaud Résidence "Chatelets de Richemond" pour une conduite d'eau destinée à alimenter le parc des Sylvains.
47. Plan d'alignement partiel de la rue Clapies, de la Place Maréchal-de-Castries, de la rue Emile-Zola, pour permettre le réaménagement de la Place Maréchal-de-Castries.
48. Groupe Scolaire Painlevé. Modification des limites cadastrales. Cession de terrain à France Telecom. Modification de la délibération du Conseil Municipal du 26 octobre 1992.
49. POS partiel Ouest et délimitation des zones d'assainissement des eaux usées et fluviales. Modifications mineures et ponctuelles pour répondre aux remarques des personnes publiques, actualiser certaines parties du document, procéder à quelques corrections matérielles et améliorer la clarté du document.
50. POS partiel Est. Elaboration et délimitation des zones d'assainissement des eaux usées et pluviales. Bilan de la concertation et arrêt du projet. Ce projet prend notamment en considération les programmes de référence du centre ville et des quartiers d'urbanisation récente.
51. Instauration d'un Programme d'Aménagement d'Ensemble (P.A.E.) de l'Esplanade de Celleneuve, destiné à faciliter le financement d'équipements publics dans le secteur dans les 10 ans à venir. (équipement sportif de proximité, extension du restaurant scolaire, création d'un centre de loisirs, travaux de voirie...).
52. Instauration d'un programme d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) "Molière", dans le secteur du giratoire Flandres-Dunkerque. (aménagement du Chai Molière en équipement socio-culturel et équipements d'infrastructure routière).
53. Instauration du programme

- d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) du Parc Rachel, secteur compris entre la route de Ganges, l'avenue d'Occitanie, l'avenue de l'Abbé Paul-Parguel et l'avenue Emile-Diacon. Projet : création d'un parc public et construction d'un équipement collectif de 400 m².
54. Mise à disposition d'un centre de distribution pour le câblage par la Ville par fibre optique rue Marie-Durand. Modification à la délibération du 23 novembre 1992.
55. 4e extension - modification, et 5e modification de la Zac d'Antigone. Retrait.
56. ZAC d'Antigone. 4e extension - modification. Approbation du dossier de création. Avenant n°7 au traité de concession Ville-SERM.
57. Zone d'aménagement concerté "Espace Pitot". Avis favorable au dossier de réalisation.
58. Zone d'aménagement concerté "Jardin aux Pivoines". Avenant n°1.
59. Zone d'aménagement concerté Port Marianne - Consuls de Mer et extension - modification. Retrait.

68. Service funéraire municipal : création de contrats d'entretien des sépultures pour des durées de 10 ans et 30 ans. Tarif.
69. Extension de la gamme des recueils.
70. Mise en application de la loi du 8 janvier 1993 portant réforme de la réglementation en matière funéraire : maintien du monopole de la régie municipale existante pendant 5 ans.
71. Reconstitution de la convention avec l'association familiale de l'Institut de l'Assomption. (Collège de l'Assomption), pour l'utilisation du gymnase tous les jours de 17h30 à 22h30.
72. Cahier des charges de la concession de la cafétéria de la piscine Pitot.
73. Demande de subvention auprès de la Direction du Livre et de la Lecture pour l'acquisition d'une reliure d'art pour la bibliothèque.
74. Approbation du projet et réalisation du Centre Chorégraphique National de Montpellier-Languedoc



Concertation place St-Roch. (question N° 100)

60. Zone d'aménagement concerté Port Marianne - Consuls de Mer. Création. Traité de concession Ville-SERM Avenant n°2.
61. Zone d'aménagement concerté Port Marianne - Richter. Création. Traité de concession Ville-SERM. Avenant n°.
62. Appel d'offres pour la clôture du Domaine de Grammont.
63. Vente par la Ville des lots n° 133 et 596 de l'immeuble "Le Triangle". (locaux dans lequel était installé le poste central de la Police Municipale).
64. Vente par la Ville à M. Desbays du lot n°1, 7 rue Aventurin.
65. Dénomination d'un nouvel espace vert : "Les Jardins du Corum".
66. Adhésion de la Ville à l'Institut du Développement Forestier (I.D.F.)
67. Centre municipal de loisirs Astérix : accueil de stagiaires B.A.F.A.

- Roussillon.
75. Création d'un centre de ressources image et son pour les écoles. Lancement de l'appel d'offres.
76. Désaffectation de l'école maternelle Jean-Macé.
77. Ecole primaire Astruc : convention relative au fonctionnement de la classe d'intégration scolaire.
78. Groupe scolaire Joseph-Delteil (Garrats). Marché SOLEC-COSTE-ETEC pour la construction.
79. Utilisation des locaux scolaires par les associations. Participation financière.
80. Restaurants scolaires. Fourniture de barquettes gastronomiques à la cuisine centrale. Marché 08403. Avenant n°1.
81. Restaurants scolaires et accueil. Actualisation des tarifs 1993/1994.
82. Dénomination des salles de spectacles des Maisons pour Tous :

COMMERÇANTS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES
BIENVENUE
AU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL
DE MONTPELLIER

Locaux d'entreprise en location :

- entrepôts, ateliers, bureaux : 40 000 m²
- stockages frigorifiques : 5 000 m²

Centres de service :

- centre régional de négoce agro-alimentaire et floral
- centre régional de dédouanement
- bureau de poste principal
- restauration, salles de réunion, station service



MAD TRAVAUX PUBLICS

VENDARGUES FRONTIGNAN
☎ 67 70 70 19 ☎ 67 48 56 36

Terrassement - Voirie - Aire de jeux
Réseaux divers - Dragage - Travaux maritimes

GLOBAL AERO INDUSTRIE

Entretien, réparation d'avions et d'hélicoptères,
assistance aéroportuaire,
achats et ventes d'aéronefs
assurances aéronautiques
et risques industriels

Aéroport Montpellier Méditerranée - 34130 Mauguio
Tél. : 67 20 12 81 - Fax : 67 20 12 80

AUXIAL CONSTRUCTION

ENTREPRISE DE BATIMENT

NEUF et REHABILITATION

AGENCE DE MONTPELLIER
119, avenue Jacques Cartier
Antalya

AGENCE DE NIMES
ZAC Ville Active
41, rue André Le Nôtre

34043 MONTPELLIER
CEDEX 1

30900 NIMES

Tél. : 67 22 50 51

Fax : 67 22 37 92

Tél. : 67 29 23 12

Fax : 66 84 40 85

Sté J.R. TOURNIÉ

Génie Climatique
Sanitaire

1348, avenue de la Mer
34000 Montpellier
Tél. : 67 64 47 22
Fax : 67 22 39 51

SAEG

- construction métallique
- serrurerie ferronnerie
- charpente métallique
- clôture

Z.I. - 17, rue de Lantissargues
34000 MONTPELLIER

☎ 67 92 02 83
Fax 67 58 09 70

GENIE CLIMATIQUE
SERVICE ENERGETIQUE
TELEGESTION
PROTECTION INCENDIE

SULZER INFRA

SULZER Une Entreprise multinationale, un Service régional.

SULZER Synonyme de fiabilité, de qualité, et de réponse aux besoins du Client.

SULZER Leader en application technologique moderne.

SULZER INFRA S.A.
122/132, rue de Caen - B.P. 115 - 92405 Courbevoie Cedex
Tél. : (1) 47 89 53 99 - Télex 610616 F

SERVICE DES PROFESSIONNELS DU BATIMENT

S.P.B. 34

Pour tous vos travaux,
"un Service de Relations gratuit"
- Construction - Rénovation
- Agencement - Réparation
- Dépannage...

CONSULTEZ-NOUS

Tél. 67 47 06 20
137, rue de la Marqueroise - 34070 Montpellier

MCH

MENUISERIE CHARPENTE DE L'HERAULT

Menuiserie bois - Charpente bois
Couverture - Réfection de toiture

Clos des Entreprises MAURIN - 34970 LATTES
Tél. 67 27 94 03
Fax 67 42 81 18

QUILLERY

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS REHABILITATION

Parc du Millénaire
650, rue Henri Becquerel
"Les Bruyères 2000"
B.P. 9623
34054 MONTPELLIER CEDEX 1

S P O R T S

29 SEPTEMBRE - 3 OCTOBRE
6^e GRAND PRIX CYCLISTE INTERNATIONAL
BARCELONE - MONTPELLIER



Après l'édition 92, à laquelle l'organisation des Jeux Olympiques de Barcelone avait conféré un rayonnement exceptionnel, le Grand Prix Cycliste International reliant Barcelone à Montpellier va célébrer sa sixième édition. Pour les Montpelliérains, le spectacle aura lieu le 3 octobre, à partir de 12h avec l'arrivée prévue du peloton sur l'Avenue d'Assas.

PISCINE
LE CENTRE NAUTIQUE DE LA PAILLADÉ RÉNOVÉ



Pendant tout l'été, le Centre Nautique de la Paillade a fait l'objet de travaux de rénovation et de mise en conformité. Réalisés en deux tranches, ces travaux concernaient la remise en état hydraulique et la mise en conformité de l'ensemble du système hydraulique et de filtration, la réhabilitation et la mise en conformité de la chaufferie, y compris la production de l'eau chaude et sanitaire, la mise en galerie technique de l'ensemble des réseaux et la réfection des plages extérieures et intérieures. La réhabilitation des vestiaires, également programmée sera entreprise dans une autre phase de travaux. Réalisée pour un coût global de 11 MF, cette opération concernant le plus grand complexe nautique de la ville, fait partie de l'effort important fourni par la Municipalité en faveur des sports aquatiques. Parmi les 70 disciplines pratiquées dans notre ville, la natation occupe en effet une place très importante avec :

- 460.000 entrées dans les piscines, dont 135.000 scolaires ;
- la totalité des écoles primaires participant à l'enseignement de la natation ;
- les stages "Place aux Sports" qui permettent au plus grand nombre de s'initier aux disciplines nautiques ;
- la gratuité de l'entrée et de l'animation en piscine pendant les petites vacances.

L'ouverture de la piscine Pitot, de la piscine districale de Jacou et les projets de la piscine Paul Valéry (juin 94) et de la piscine olympique d'Antigone confirment cet élan.

Le centre nautique de la Paillade, reçoit à l'heure actuelle 140.000 visiteurs par an. Avec une affluence record de juillet à septembre, il permet des manifestations sportives et des animations importantes, notamment grâce à sa capacité d'accueil de 530 places assises pour les bassins extérieurs.

BASE-BALL
"LES BARRACUDAS ONT LES DENTS LONGUES"



Derrière sa carrure d'ex-rugbyman, Gilbert Gherardi dissimule encore mal son étonnement de se retrouver Montpelliérain d'adoption et, qui plus est, président d'un club de sport qui navigue aujourd'hui en Nationale 1A : "Les Barracudas". Responsable d'un laboratoire de matériel médical, cet italien d'origine ayant transité par le Maroc et plusieurs villes de France est venu en effet au base-ball presque par inadvertance.

"Je n'y connaissais rien techniquement. Lorsque nous habitons Strasbourg, j'ai simplement offert à mon fils, pour les fêtes, une tenue de base-ball. Pendant deux ans, il a joué avec les "Pharaons", un club d'Evry, et lorsque nous sommes venus nous installer dans le Midi, au Cap d'Agde, il s'est inscrit au club de Montpellier, ce qui m'obligeait à faire le trajet plusieurs fois par semaine..."

Bon père, il essaie de s'intéresser à la passion du fiston, s'occupe un temps des festivités où ses origines latines font merveille pour les bals masqués et les soirées brochettes, avant de saisir l'opportunité qui se présente pour la présidence au sein du bureau.

"Pour des raisons pratiques, la famille avait, entre temps, déménagé à Montpellier où elle a rapidement trouvé ses marques. Si bien que lorsque j'ai reçu une nouvelle mutation sur Paris, tout le monde a refusé de me suivre."

Daniel Gherardi s'engage alors à fond dans l'aventure du club et partage son temps entre les Barracudas et ses allers-retours sur Paris.

"L'objectif de départ était de redonner au club une colonne vertébrale en nous regroupant autour d'un entraîneur : Laurent Cassié. C'est lui qui a été partisan d'introduire un homme nouveau afin de recentrer les équipes 1A. La venue de Greg Hamilton, en mars 93, a été pour nous une grande chance. Entraîneur de l'équipe universitaire et olympique du Canada, ce jeune sportif de Toronto qui effectuait cet été un stage au Guatemala avec l'équipe canadienne, a insufflé au club une nouvelle dynamique, une grande rigueur, un véritable esprit d'équipe et un apprentissage enthousiaste de la langue anglaise..."

Deuxième club de France après le Paris Université Club (P.U.C.), le base-ball montpelliérain regroupe près de la moitié des pratiquants de la région. Fort de ses résultats excellents dans plusieurs catégories, il entend bien amener la France à affirmer sa place dans le concert des grands rendez-vous sportifs, au même titre que le tennis ou le golf.

"Il faut savoir que le base-ball est le troisième sport au monde par le nombre de pratiquants. De l'Asie à l'Amérique en passant par l'Europe, c'est un sport d'envergure planétaire. En France, en trois ou quatre ans, on peut totaliser 100.000 licenciés..."

Qu'en est-il aujourd'hui des Barracudas ? Actuellement en tête des championnats de France, dont les matches ont repris le 22 août et se poursuivront à Montpellier, le 19 septembre avec la demi-finale, le club continue de s'ouvrir aux plus jeunes.

"Le base-ball commence à 7 ans avec la pratique du Tee-Ball. Nos minimes sont champions du Languedoc et troisièmes

aux championnats de France. Les cadets et les juniors se sont également bien comportés en championnats régionaux. La D2 devrait faire un bon parcours l'an prochain et notre équipe féminine de "soft-ball" évolue aujourd'hui en 1A avec près de 15 membres. Après sa victoire en Coupe d'Europe, à Nettuno, l'équipe 1A doit poursuivre sur sa lancée. En tête du championnat de France avec 18 victoires et seulement deux défaites, elle disputera l'an prochain la coupe d'Europe et la coupe des coupes..."

Sport de compétition, mais aussi sport loisirs, le club organise tous les samedis, à 17 heures, à Veyrassi, des rencontres amicales où tous les amateurs peuvent se retrouver et se détendre. Un projet de participation à l'animation "Place aux Sports" est actuellement à l'étude...

"Il est important de développer de plus en plus la vie du club, favoriser la convivialité au travers de rencontres amicales, de soirées. Le 19 septembre devrait être une grande journée d'animation où nous invitons tous les Montpelliérains à venir découvrir notre terrain, notre club. Un gros effort sera mis pour aider le public à comprendre les règles, fort simples, de ce sport. Le projet d'aménagement du site sportif de Veyrassi devrait aussi nous permettre de conquérir de nouveaux spectateurs. Enfin, Montpellier sera candidate à l'organisation de la coupe d'Europe de base ball qui devrait avoir lieu en 96/97."

On le voit, les Barracudas ont les dents longues...

Tél. 67 03 45 29

ANDRE LEVY

UNE CULTURE VIVANTE ET GÉNÉREUSE

En guise de présentation de la saison culturelle 93/94, nous avons demandé à André Lévy, Maire-Adjoint, délégué à la culture, un panorama de l'actualité montpelliéraine, des saisons, des grands projets...



André Lévy entouré de Henri Maier, directeur des Opéras de Montpellier et Renée Panabière, administratrice, présente la saison lyrique 93/94 aux comités d'entreprise.



Michel Hilaire, Conservateur du Musée Fabre, accueille Michel Laclotte, Directeur du Musée du Louvre, pour une visite de l'exposition "Grand Siècle".



Mathilde Monnier succède à Dominique Bagouet à la direction du Centre Chorégraphique National. Ici, entourée de Jean-Paul Montanari, Directeur du Festival de Danse et de Georges Frêche.

André Lévy, en période de crise économique, la culture a-t-elle encore une place ?

"Oui ! Parce que ce sont les périodes dures et de rigueur, pendant lesquelles les gens "souffrent" qui sont les périodes de créativité les plus grandes. Et puis la culture a des dimensions beaucoup plus larges que celles qu'on est tenté de lui donner au premier abord. Une dimension économique - qu'on en juge par les retombées des derniers festivals - et surtout une dimension sociale... Prenez l'exemple des ateliers de rapp de la Paillade qui ont permis à plusieurs jeunes de trouver dans la danse un moyen d'expression et de reconnaissance... D'où la nécessité, même en période de rigueur, de ne pas abandonner cette action en faveur de la culture, tout en veillant, bien sûr, à éviter les dérapages financiers. Pour exemple, à Montpellier, la saison lyrique de l'Opéra, avec un budget bien inférieur à celui d'autres villes de France (6 MF), a réussi à se hisser au premier rang des villes lyriques de France..."

Cependant, ne faut-il pas aborder la culture avec une approche différente ?

"Il faut ouvrir la culture le plus largement possible au grand public. C'est ce qu'on s'efforce de faire depuis plusieurs années. En mettant en place toute une politique de tarifs sociaux, mais aussi en intensifiant notre action avec l'enfance et le jeune public. L'éveil des jeunes à l'art et à la culture est très important, à travers eux cette sensibilisation s'étend aux proches et à leur famille. Après les arts plastiques, les visites au Musée, les concerts pédagogiques, les démonstrations de danse, ce sera prochainement avec le cinéma que nous allons susciter des rencontres... Quant aux festivals eux-mêmes, ils sont par leur rayonnement l'occasion d'une grande fête de l'art dans la ville. C'est pour cette raison qu'il est important de veiller au maintien de la qualité de la programmation. Le succès de l'exposition Grand-Siècle - louée par M. Laclotte, Directeur du Musée du Louvre - ou des concerts de Radio France, sont autant de marques d'encouragement. L'initia-

tive généreuse de Jean-Paul Montanari, Directeur du Festival de Danse, d'aller encore plus au devant du grand public, en ouvrant la première "Comédie de la Danse", répondait à cette attente de partager la culture avec un public nouveau. En présentant gratuitement plusieurs spectacles de plein air, avec des compagnies programmées dans le Festival, peut-être a-t-on pu sensibiliser à la danse un public qui en était tradition-

"Croyez-moi, légitimes, ils le sont ! Et il n'est pas question de les supprimer. Les festivals sont un temps fort de grande créativité. Pendant plusieurs mois, et leur rayonnement aujourd'hui s'exerce même à longueur d'année, ils donnent un sens à la vie de tous ceux qui y participent. C'est l'occasion d'un grand rassemblement, une manière comme une autre, par la danse ou la musique, de lutter contre le désespoir,

aujourd'hui à la culture. C'est dire l'importance que nous lui accordons. Et dans ce foisonnement qui agit à Montpellier en de multiples lieux, il faut faire en sorte que les aides soient réparties le mieux possible, afin d'aider au travail en profondeur réalisé à longueur d'année et tirer vers le haut, en permanence, le niveau des grandes manifestations culturelles."

Pouvez-vous nous commenter les temps forts de cette rentrée culturelle 93/94, à commencer par l'Orchestre Philharmonique ?

"Je tiens tout d'abord à saluer le souvenir de Gianfranco Masini, décédé en juillet dernier. L'Orchestre a perdu avec lui, plus qu'un chef, un maître et un ami. Il n'y aura donc pas de chef invité permanent cette année et sans doute faudra-t-il attendre avril prochain pour connaître le nom de son successeur. En attendant, le principe des chefs invités continuera de fonctionner. Ils auront cette saison, le bonheur de diriger à plusieurs reprises, un orchestre renforcé par l'association des Solistes de Montpellier-Moscou. Au

"Partager la culture avec un public nouveau."

nellement coupé ? René Koering agit de même chaque année en programmant des concerts de jazz gratuits aux Ursulines. Mais peut-être encore faut-il aller plus loin, vers une programmation comparable à celle d'Avignon où l'animation permanente touche sans cesse toute la population..."

Justement, à propos des festivals, il a été beaucoup question, pendant tout l'été, de leur légitimité...

programme, des œuvres de grand répertoire (Mozart, Beethoven, Wagner ou Strauss), mais bien sûr également des nouveautés (Cage, Gagneux, Decoust, Holt ou Mantavaara...). Pour brosser un portrait complet de cette saison musicale, il convient de rajouter l'activité du Conservatoire et des initiatives de grande qualité comme l'excellent Festival de Musique Française Georges Auric..."

Une actualité également très importante en ce qui concerne la Danse ?

"Effectivement. Suite à la dissolution de la Compagnie Bagouet, qui nous a offert pour ses adieux, en juillet dernier, un spectacle remarquable et émouvant, le paysage de la danse montpelliéraine subit quelques transformations. Le Centre Chorégraphique National, que dirigeait Dominique Bagouet est confié à Mathilde Monnier, dont le Festival a programmé "Pour Antigone", cet été. Elle s'installera à Montpellier en janvier 94 à l'Opéra-Comédie en attendant la fin des travaux du Centre Chorégraphique aux Ursulines... Mais l'actualité de la Danse à Montpellier c'est aussi le travail des compagnies montpelliéraines comme Didier Théron, installé au Chai de la Paillade et actuellement en stage en Bolivie, Michèle Ettori ou Anne-



"La Cerisaie" au Théâtre des Treize Vents, l'un des grands rendez-vous de la saison proposée par Jacques Nichet.

"Une composante essentielle de l'image de marque de la ville."

Marie Porras, Jackie Taffanel, quant à elle, vient de rejoindre les vingt compagnies françaises indépendantes, suite à une décision du Comité chargé à la Danse du Ministère de la Culture, reconnaissance du travail de création et de l'action éducative et pédagogique menée depuis 10 ans à Montpellier. L'Opéra continuera cette année sa programmation de ballets classiques et contemporains et la carte "Entrée dans la Danse" a permis en 1992 à 300 jeunes Montpelliérains d'assister aux spectacles de la saison.

Du nouveau aussi pour l'Opéra et le Théâtre ?

"Henri Maier a composé cette année encore une saison étincelante qui devrait séduire toutes les familles de "lyricomanes" : Mozart, Wagner, baroque et bel-canto sans oublier les œuvres contemporaines. "Le Château des Carpathes" de Philippe Hersant et le très attendu "Marie de Montpellier" de René Koering. L'atelier "Opéra Junior" de Vladimir Kojouharov pour-

suit ses activités et le Club Lyrique de Montpellier, dirigé par le très dynamique Jean-Marie Boher continuera de promener ses adhérents sur toutes les grandes scènes lyriques internationales, dont Montpellier, en poursuivant également ses concerts très appréciés de "Musique à 17 heures..."

Les deux créations de Jacques Nichet, Directeur du Centre Dramatique National des Treize Vents, inviteront le spectateur à deux réflexions sur l'amour, dans l'Athènes antique d'Euripide pour "Alceste" et dans l'univers sarcastique d'Hanoch Levin et ses "Marchands de Caoutchouc". Saluons au passage le travail de la Maison Antoine-Vitez, Centre de Traduction Internationale, pour l'importance et la variété du travail déjà effectué et surtout pour sa manière originale de travailler, permettant de mettre en contact le traducteur avec le metteur en scène ou même les comédiens. L'ensemble de la saison des Treize Vents sera fidèle à cette réputation de très haute qualité qui fait le renom de Jacques Nichet, metteur en scène au rayonnement international.

Il semble également que Montpellier soit en train de rattraper son retard sur le plan des Arts Plastiques...

L'année 1993 aura été marquée dans ce domaine par la venue d'un nouveau directeur au Musée : Michel Hilaire. Nous lui sommes redevables de la grande qualité de l'Exposition Grand Siècle dont il a été le Commissaire. Il

"Veiller au maintien de la qualité de la programmation."

lui incombe maintenant la tâche de reprendre toute la muséographie à Montpellier et d'organiser chaque année une grande exposition. 1994 devrait être l'année de la Collection Lambert, une des plus belles collections privées d'art contemporain, donnée à la ville par le galeriste parisien Yvon Lambert. Les pièces de cette collection seront visibles au cours d'une grande exposition de l'été 94 qui lui sera consacrée, organisée par les responsables de la collection, en liaison avec le Musée Fabre. Au niveau des lieux d'exposition, le Carré Ste-Anne confirme sa popularité et l'Artothèque poursuit ses expositions à la Galerie Saint-Ravy pendant

que les locaux de Pétrarque vont subir quelques travaux. Afin d'encourager la création, un projet de "Corum des Peintres" qui serait ouvert pendant quelques jours aux peintres amateurs, est à l'étude. Montpellier poursuit toujours, bien entendu, son action avec la "Biennale des Jeunes Créateurs" et une complémentarité est en train de se dessiner entre les Ecoles des Beaux-Arts de Nîmes et de Montpellier...

En matière d'équipements, pouvez-vous faire le point sur les grands projets de la rentrée ?

La grande priorité de la rentrée 93/94 va concerner le livre et l'effort important que nous allons mener pour implanter dans les quartiers des bibliothèques dignes de ce nom. Autour de la grande bibliothèque centrale qui verra prochainement l'extension de ses locaux et du service de prêt, ce seront bientôt quatre bibliothèques de quartier qui fonctionneront sur un mode identique. D'une superficie de 1000 m², elles ménageront une place à la vidéo

et fonctionneront comme de petites bibliothèques centrales. L'installation de la Médiathèque aux Echelles de la Ville, entreprise à la fin de cette année, dotera aussi la ville d'un équipement prestigieux et réellement performant qui rassemblera dans un même lieu les services de prêt de la vidéothèque, de la discothèque, une bibliothèque de jeunes et le Centre Ressources Image et Son ouvert aux scolaires de la ville de Montpellier. Lieu de conservation et de diffusion de documents sur tous supports, cette Médiathèque bénéficiera de la proximité de la Faculté de Droit à Richter et des écoles et lycées construits dans le quartier d'Antigone. Les projets du Centre Chorégraphique et du Musée Lambert qui s'installeront sur le site des Ursulines sont soumis aux délais réguliers concernant ce genre de grosses opérations, mais en ce qui concerne le Centre Chorégraphique, le Ministère a déjà donné une subvention de 7 MF et la Région, 3 MF. Dans ce survol de l'actualité culturelle, je ne voudrais pas oublier le rôle essentiel des Maisons pour Tous de la Ville, articulations avec le grand public de l'activité culturelle menée à Montpellier. Le principe des concerts décentralisés, organisés tous les jeudis par la Maison pour Tous Marie-Curie, les soirées "Cinéma" organisées pendant tout l'été par la Maison pour Tous François-Villon, expriment quelques exemples de cette volonté commune de déclou-

18 SEPTEMBRE / 3 OCTOBRE

4^e FESTIVAL DE MUSIQUE FRANÇAISE GEORGES AURIC



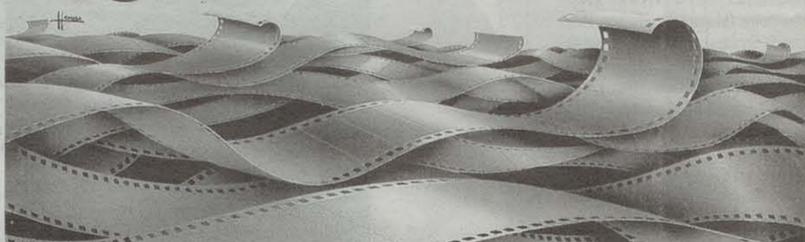
L'ensemble "Résonance XX" en concert le samedi 2 octobre à 21 h., salle Pétrarque.

Dédié à la mémoire d'Olivier Messiaen, le 4^e Festival de Musique Française Georges Auric - organisé à la Salle Pétrarque du 18 septembre au 3 octobre - rendra hommage à l'une des figures les plus marquantes du XX^e siècle. L'apport d'Olivier Messiaen à la musique de notre temps est en effet considérable, tant par l'oeuvre du compositeur que par celle du pédagogue. Ainsi, après l'hommage rendu l'an passé à Darius Milhaud, le Festival Georges Auric poursuit ses objectifs : - présenter le grand répertoire de musique française, en particulier la très riche période allant de la fin du siècle dernier à nos jours ; - rencontrer les compositeurs d'aujourd'hui qui font découvrir leur univers sonore lors des soirées "Cartes Blanches" ; - réunir les grands interprètes français et étrangers souhaitant partager leur passion pour la musique française ;

- favoriser la réflexion et la recherche pour une revalorisation de notre patrimoine musical. Huit concerts de musique française - du récital de piano solo à l'ensemble "Résonance XXe", qui a composé son programme autour d'oeuvres de Maurice Ohana - seront présentés au cours de ces rencontres. Les dimanches 19 septembre et 3 octobre, les mélomanes seront invités à rencontrer deux grandes personnalités musicales, Marcel Landowski et Manuel Rosenthal, qui feront - lors des soirées "Cartes Blanches" - découvrir leur univers sonore. A noter, cette année, l'instauration d'un tarif unique de 50F pour les concerts, les rencontres restant d'accès libre. Renseignements : Festival de Musique Française Georges Auric 6, rue de la Cavalerie - 34000 Montpellier Tél : 67.79.57.09

22 OCTOBRE / 1^{er} NOVEMBRE

15^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINEMA MEDITERRANEEN



DU CINEMA MEDITERRANEEN

En avant-première du Festival Méditerranéen, Pierre Pitiot nous livre quelques éléments de lexique indispensables pour bien s'y retrouver dans la programmation...

ISMAEL KADARE :

"Le Président du jury 93. Pour des raisons politiques, il avait été obligé de prendre le maquis alors que nous l'attendions pour une édition précédente. Ça avait donné un petit air "James Bond" au Festival..."

OUVERTURE :

"Nous avons essayé que le Festival soit le plus accessible possible aux montpelliérains, avec l'organisation d'un pré-festival du jeune public et une ouverture aux personnes à faibles revenus (chômeurs, Rmistes...) par la mise à disposition de places à très bas prix".

PUBLIC :

"De tous les festivals organisés à Montpellier, il apparaît que le Festival du Film Méditerranéen est celui qui a le plus de public extérieur à la ville. Plus de 21 % des entrées proviennent d'un public hors région..."

BUDGET :

"Il s'est stabilisé aux alentours de 1,8MF. 40 % du budget proviennent des entrées, le complément étant fourni par des parrainages, des subventions nationales et européennes!"

POPULAIRE ET CULTUREL :

"Le cinéma est un art populaire par excellence, ce qui ne signifie pas que le public ne doit pas s'y retrouver sur le plan qualitatif. A Montpellier, nous offrons le "meilleur" du cinéma méditerranéen, ce qui n'est pas une question de prix de revient, mais de choix artistique. Nous renforçons cette initiative par des actions culturelles peu coûteuses, au sein du Festival, et la venue d'invités capables de maintenir le niveau culturel sur un plan élevé..."

PROFESSIONNEL :

"Les journées professionnelles permettent chaque année de faire du Festival une vitrine de l'actualité économique du cinéma. Tous les professionnels concernés peuvent se rencontrer, à l'interface de la Méditerranée et du reste de l'Europe. La Bourse d'aide à la pré-production - dotée par la Commission des Communautés Européennes, aidera comme chaque année de jeunes réalisateurs ou producteurs à mener à bien leur projet..."

OUVERTURE (SUITE) :

"La grande cérémonie traditionnelle sera organisée au Corum, le 22 octobre, avec la projection de "La Sultane de l'Amour", un chef d'oeuvre muet de René Le Somptier, datant de 1919. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de notre action menée pour la sauvegarde du patrimoine. Un accompagnement musical, composé et dirigé par Roberto Tricari, agrémentera cette projection organisée en co-production avec l'Opéra de Montpellier."

JEUNE PUBLIC :

"Du 18 au 22 octobre, le Festival a décidé en liaison avec le Service de l'Animation Scolaire piloté par Andrée Weill, d'offrir gracieusement à tous les élèves des écoles publiques de Montpellier et du District, quatre projections spéciales. Organisées au Corum, ces séances "pré-festivalières", permettront de sensibiliser les jeunes au véritable visage du cinéma : divertissement populaire, mais aussi formidable moyen de connaissance. Une exploration complétée par la collaboration avec l'Université Paul Valéry et l'organisation du rassemblement national des classes cinéma A3. Du 21 au 24 octobre, près de 200 jeunes venant de toute la France seront ainsi accueillis à

Montpellier pour une réflexion sur le cinéma de Jacques Tati..."

ANIMATION :

Elle sera permanente pendant toute la durée du Festival, avec des expositions d'affiches dans le Corum, des actions extérieures menées dans le District, comme à Palavas où la rétrospective Raimu sera prétexte à une opération menée avec le Musée Albert Dubout de la Redoute..."

PROGRAMME :

"Dans le désordre : un hommage à Raimu, le 3^e volet du néo-réalisme italien, un coup de projecteur sur le cinéma géorgien, un coup de chapeau au cinéma d'animation roumain et des gros plans sur Victor Erice (Espagne), Faten Hamama et Henry Barakat (Egypte), Maroun Bagdadi (Liban), Gabriele Salvatores (Italie)... sans oublier la "carte blanche" à la Cinémathèque Suisse et notre exploration de "La Méditerranée au temps du muet"..."

TABLES RONDES :

"Elles sont le pendant indispensable de la compétition des courts et longs métrages et une fenêtre ouverte sur l'actualité de la Méditerranée, avec des débats prévus sur le néo-réalisme, Raimu, le cinéma géorgien, etc. en présence de nombreuses "stars" et invités surprises..."

ANTIGONE D'OR :

"Sous le patronage de la Commission des Communautés Européennes et avec la participation de plusieurs jurys internationaux, le Festival décernera deux récompenses, l'Antigone d'Or (longs métrages) dotée de 75.000F et le Grand Prix du Court Métrage de la Ville de Montpellier, doté de 15.000F au réalisateur. Le Festival pratique : Hôtel d'Assas 6, rue Vieille Aiguillerie 34000 Montpellier Tél : 67.66.36.36



Patrick Geneste adjoint au maire, président de la Technopole remet le prix Ader à la société IES, à Cap Alpha.



16 juillet - Pose d'une plaque commémorative aux victimes de la rafle du Vel d'Hiv, devant l'Hôtel de Ville.

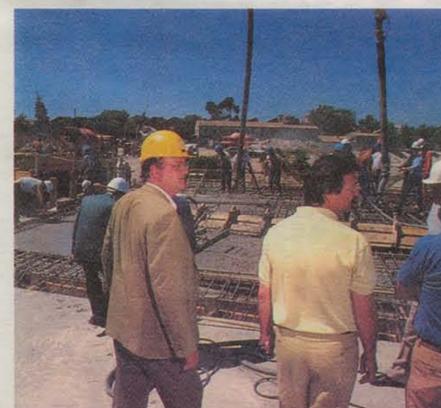


Lors de l'ouverture au Corum, le 13 juillet dernier, bouquets pour le Festival de Radio France. "Rienzi" de R. Wagner.



Entouré de Georges Frêche, Maire ; Yves Larbiou, délégué à la danse, Jacques Blanc, Président du Conseil Régional, Bernard Gérard, Préfet de Région, M. et Mme Bagouet participent à la pose de la première pierre du Centre Chorégraphique aux Ursulines, le 6 juillet.

28 juillet - Georges Frêche visite les chantiers et l'avancement des travaux du Pont Zucarelli.



29 juin - Obsèques d'Ernest Granier, Maire-Adjoint, Officier d'Etat-Civil, délégué aux Services Techniques, à la Voirie, aux Relations avec l'Armée et les Anciens Combattants, à la Résidence-Foyer Saint-Côme...



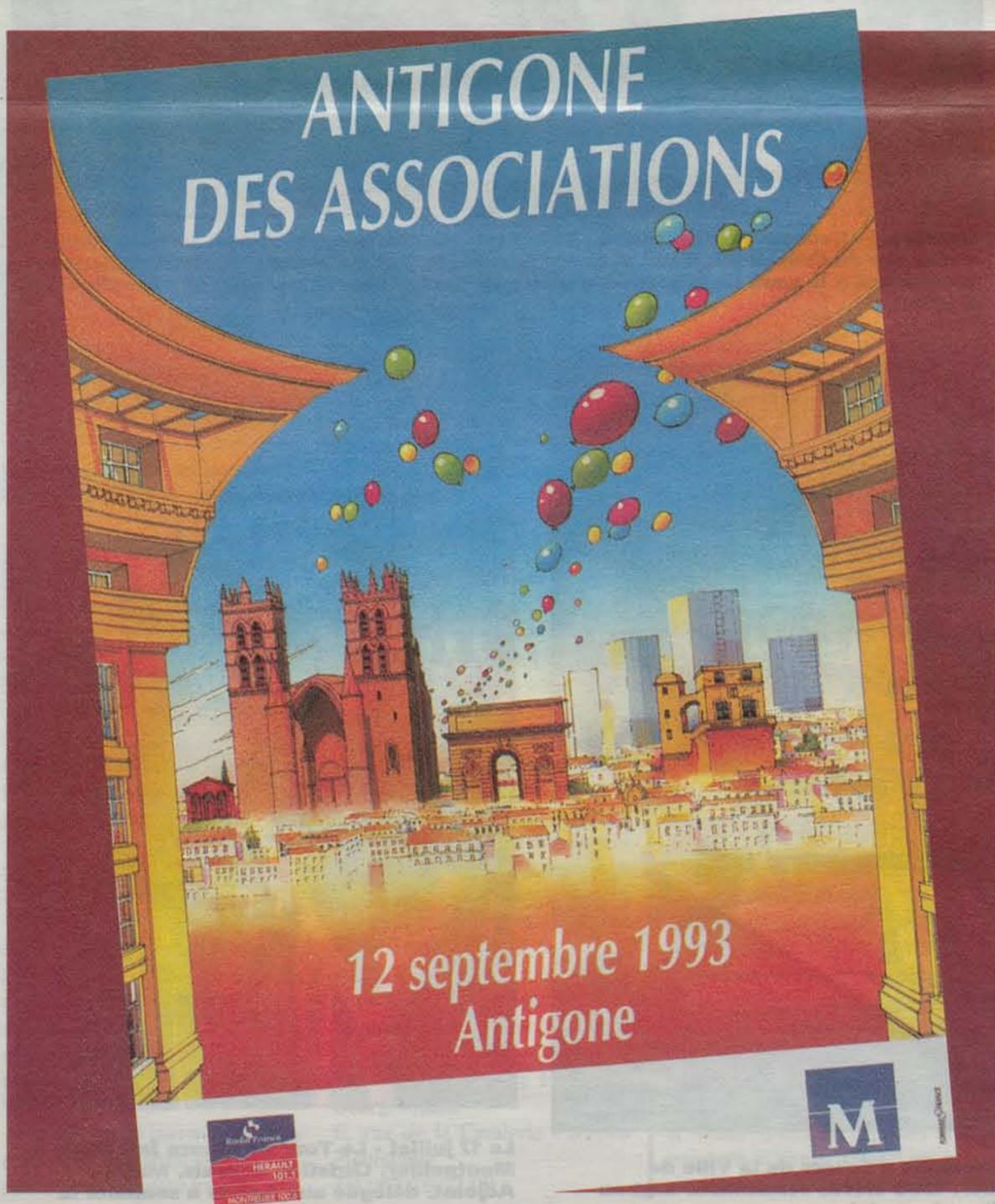
2e Championnats d'Echecs de la Ville de Montpellier. 1500 élèves sensibilisés tout au long de l'année scolaire.



Le 17 juillet - Le Tour de France fait étape à Montpellier. Christian Bénézis, Maire-Adjoint, délégué aux Sports a souhaité la bienvenue aux coureurs...

Rentrée scolaire

**Une nouvelle école, Blaise-Pascal,
dans le quartier Port-Marianne**



12 septembre

**Antigone
des Associations**

**Plus de 1000
associations au
rendez-vous de cette
grande fête annuelle
présenteront leurs
activités**